



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent de la condition féminine

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 015

Le mardi 26 avril 2022

Présidente : Mme Karen Vecchio



Comité permanent de la condition féminine

Le mardi 26 avril 2022

• (1530)

[Traduction]

La présidente (Mme Karen Vecchio (Elgin—Middlesex—London, PCC)): La séance est ouverte.

Je voudrais tout d'abord remercier la vice-présidente du Comité, Mme Sonia Sidhu. Elle répond toujours présente si nous avons besoin d'elle.

Madame Sidhu, merci infiniment pour votre leadership et votre soutien ces derniers jours.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement ainsi qu'à la motion adoptée le mardi 1^{er} février, le Comité entame son étude sur le rapport entre l'exploitation des ressources et la violence faite aux femmes et aux filles autochtones.

La réunion se déroulera en formule hybride, conformément à l'ordre adopté par la Chambre des communes le 25 novembre 2021, qui prévoit que les députés peuvent être présents dans la salle ou siéger à distance, par la voie de l'application Zoom. Le 10 mars 2022, le Bureau de régie interne a pris une directive obligeant les personnes présentes dans la salle à porter un masque, sauf si elles sont assises à leur place durant les délibérations.

Les instructions suivantes s'adressent aux témoins et aux membres du Comité.

Veillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Si vous participez à la réunion par vidéoconférence, activez votre microphone en cliquant sur l'icône pour intervenir, et désactivez-le quand vous n'avez pas la parole. Pour l'interprétation dans l'application Zoom, vous pouvez sélectionner le parquet, l'anglais ou le français au bas de l'écran. Si vous vous trouvez dans la salle, vous devez utiliser votre oreillette et choisir le bon canal. Je vous rappelle que vous devez toujours vous adresser à la présidence.

J'informe les témoins que le Comité doit régler quelques questions de régie interne. Je vous remercie à l'avance de votre patience.

Nous devons adopter le budget de la présente étude. La greffière vous a transmis le budget préliminaire, qui s'établit à 14 345 \$, pour l'étude portant sur le rapport entre l'exploitation des ressources et la violence faite aux femmes et aux filles autochtones. Ce budget comprend des dépenses pour les microphones, entre autres.

Le Comité accepte-t-il d'adopter ce budget préliminaire?

Des députés: Oui.

La présidente: Bien. Le point suivant concernant cette étude très importante est celui des mémoires en langue autochtone. La greffière et les analystes ont examiné la possibilité de recevoir des mémoires en langue autochtone dans le cadre de l'étude sur le rapport

entre l'exploitation des ressources et la violence faite aux femmes et aux filles autochtones.

Je propose au Comité de consentir à recevoir des mémoires rédigés en inuktitut, en algonquin, en chipewyan, en mitchif et en pied-noir.

Nous avons été informés que les services d'interprétation et de traduction nous permettent de recevoir des mémoires en quatre langues autochtones.

Le Comité consent-il à recevoir des documents en langue autochtone?

Des députés: Oui.

La présidente: Je souhaite donc la bienvenue à nos témoins. Nous allons changer un peu la formule habituelle. Nous sommes en direct, alors je vous demande votre coopération à tous.

Nous accueillons aujourd'hui Mme Diane Redsky, la directrice exécutive du Ma Mawi Wi Chi Itata Centre Incorporated; Mme Debra Greig, qui est travailleuse sociale clinique et qui fournit aussi des services en santé mentale au Conseil des femmes autochtones du Yukon; Mme Ninu Kang, la directrice exécutive de l'Ending Violence Association of British Columbia, ainsi que Mme Leslie Varley, la directrice exécutive de la British Columbia Association of Aboriginal Friendship Centres. Les deux sont membres d'Ending Violence Association of British Columbia et de la British Columbia Association of Aboriginal Friendship Centres. Mesdames, soyez les bienvenues.

Je remercie nos témoins. Vous aurez chacune cinq minutes pour vous exprimer. Je lèverai le petit carton que vous voyez ici quand il restera une minute. La nouvelle formule est un peu plus souple et nous permettra d'ajouter 15 ou 20 secondes au temps alloué, mais je veillerai à ce que les membres puissent vous poser leurs nombreuses questions.

Madame Redsky, vous avez cinq minutes. Nous vous écoutons.

Mme Diane Redsky (directrice exécutive, Ma Mawi Wi Chi Itata Centre inc.): Merci.

[La témoin s'exprime en ojibwé ainsi qu'il suit:]

Boozhoo, Shiweginin ndizhinkaas, Adik ndodem.

[Les propos en ojibwé sont traduits ainsi:]

Salutations. Je m'appelle Shiweginin et je suis du clan du caribou.

[Traduction]

Mon nom spirituel est Love Eagle. En anglais, on m'appelle Diane Redsky. J'aimerais rendre hommage au territoire traditionnel et à la Première Nation de Shoal Lake, ma communauté, qui fournit l'eau à la ville de Winnipeg. Je rends aussi hommage aux ancêtres signataires du Traité n° 3, de même qu'à vos ancêtres, qui j'en suis convaincue marchent tous les jours à vos côtés.

Nous sommes ici aujourd'hui pour parler des appels à la justice 13.4 et 13.5 issus de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, et pour formuler des recommandations pour que cesse la violence que subissent les femmes et les filles autochtones en lien avec l'exploitation des ressources.

Je voudrais commencer par manifester notre gratitude aux familles des personnes bispirituelles et autres, des femmes et des filles autochtones qui sont portées disparues, qui ont été assassinées ou qui sont des survivantes. Jamais vous et les générations de familles et de personnes survivantes qui vous ont précédées n'avez renoncé à faire entendre votre voix, à réclamer le respect et un traitement équitable, la sécurité et la paix. C'est en faisant résonner votre voix, forte et puissante, que vous avez obtenu la tenue d'une enquête nationale au Canada. Merci. *Meegwetch* de notre part à tous.

Je salue aussi celles et ceux qui ont réalisé l'enquête nationale sur les personnes bispirituelles et autres, les femmes et les filles autochtones qui sont disparues ou qui ont été assassinées, et je rends hommage à nos familles, aux personnes survivantes et aux parties prenantes qui ont fait entendre leur voix et qui ont formulé 231 appels à la justice. J'ai présenté un exposé sur l'exploitation sexuelle et la traite des femmes et des filles autochtones au Canada dans le cadre de l'enquête nationale. Je préside le groupe de travail urbain du Plan d'action national sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Je considère important de mentionner, pour les fins de la présente étude, que j'ai aussi été directrice de projet au sein du Groupe de travail sur la traite des femmes et des filles au Canada qui a mené ses travaux de 2011 à 2015, et que je suis actuellement la directrice exécutive du Ma Mawi Wi Chi Itata Centre.

La question à l'étude revêt une très grande importance. Nous vous remercions de vous intéresser au rapport entre l'exploitation des ressources et la violence dont sont victimes les femmes et les filles au Canada. Je tiens à souligner pour débiter quelques rapports qui méritent votre attention relativement aux plans d'action nationaux sur les femmes, les filles, les personnes bispirituelles et autres qui sont autochtones et qui sont disparues ou qui ont été assassinées. Plusieurs plans d'action nationaux ont été préparés en appui à la mise en œuvre des recommandations et doivent faire partie prenante du processus. Le rapport du groupe urbain parle expressément de la nécessité d'élaborer les mesures en concertation. Je vais y revenir.

La Commission de protection de l'environnement du Manitoba a publié le rapport d'une étude des incidences sociales des aménagements hydroélectriques dans le nord de la province. J'incite fortement le Comité à prendre contact avec Manitoba Keewatinowi Okimakanak, ou MKO, un organisme politique du Nord manitobain dirigé par le grand chef Settee. Son rôle est également très important dans ce processus.

Je travaille dans le secteur depuis plus de 20 ans, et l'expérience que j'ai acquise, notamment pour ce qui a trait à l'exploitation des

ressources... aussi appelée les « camps de travailleurs », offrent aux prédateurs un accès très facile aux femmes et aux filles autochtones, sans mentionner les personnes de nos familles qui sont particulièrement vulnérables parce qu'elles sont bispirituelles, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queers, en questionnement, intersexuées et asexuelles, ou 2ELGBTQQLA. Il y a un lien évident entre l'exploitation sexuelle des femmes et ces camps de travailleurs, tristement célèbres pour leur banalisation de la prostitution ou de l'achat et de la vente de services sexuels. Les coûts sociaux, physiques et financiers de ces pratiques sont la moindre de leurs préoccupations. Nos femmes et nos filles sont victimes d'exploitation sexuelle et de violence.

D'expérience, je sais que partout où se trouvent des hommes qui ont de l'argent et qui sont de passage, des femmes et des filles seront victimes d'exploitation sexuelle, et des femmes et des filles autochtones subiront une forme ou une autre de violence. Les travailleurs de ces camps ont le sentiment effrayant que tout leur est dû, et ce sentiment est perpétué par les stéréotypes sociaux dégradants comme quoi les femmes autochtones sont prêtes à tout pour de l'argent et qu'on peut leur faire subir n'importe quoi en toute impunité. Il n'est pas rare que des hommes qui agressent des femmes autochtones s'en tirent indemnes.

Je vais vous donner un petit exemple. Je vais taire le nom de la ville et de l'organisme parce que je n'ai pas leur autorisation. L'important à retenir est que c'est quelque chose de très courant. L'organisme est situé dans une ville où il y a beaucoup d'activités d'exploitation des ressources. Son antenne locale, qui se consacre à l'autonomisation des filles, reçoit régulièrement, et j'insiste sur ce mot, des demandes d'hommes qui cherchent à acheter les services de jeunes filles. L'exploitation des ressources cause du tort à nos femmes et nos à filles, mais ces torts sont tout à fait évitables.

Je vais conclure par six recommandations.

● (1535)

Premièrement, il est primordial d'étudier les appels à la justice 13.4 et 13.5 pour les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées conjointement avec les quatre voies et les principes de changement formulés dans l'enquête nationale. C'est le seul moyen d'avoir une vue d'ensemble et d'en arriver au changement transformationnel nécessaire pour stopper le génocide et la violence dont sont victimes les femmes autochtones au Canada. Je vous recommande également de tenir compte de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et du rapport de la Commission de vérité et réconciliation.

Deuxièmement, je comprends tout à fait l'importance de trouver un équilibre entre l'industrie, le gouvernement et les communautés, mais je crois aussi qu'il faut obliger les entreprises à faire preuve de responsabilité sociale pour être en mesure de comprendre les effets de leurs agissements sur le territoire et les communautés locales, et d'établir leurs plans en conséquence.

● (1540)

Le président: Il vous reste à peu près 20 secondes.

Mme Diane Redsky: Troisièmement, il faut collaborer avec l'organisme MKO et prendre en compte le travail accompli par les Premières Nations du Nord manitobain.

Quatrièmement, il faudra prendre en considération le rapport du sous-groupe de travail urbain.

Cinquièmement, la grande loi de la Terre du Grand Conseil du Traité n° 3 offre un ensemble de lois traditionnelles édictées par les peuples autochtones et applicables à leur territoire. Il est impératif de leur accorder la valeur et le respect qu'elles méritent.

Les travailleurs de passage ne devraient jamais laisser de victimes en héritage.

Meegwetch.

La présidente: Merci énormément, madame Redsky.

Je donne maintenant la parole à Debbra Greig, la porte-parole du Conseil des femmes autochtones du Yukon.

Madame Greig, vous disposez de cinq minutes. Allez-y.

Mme Debbra Greig (travailleuse sociale clinique, Fournisseur de services en santé mentale, Conseil des femmes autochtones du Yukon): Merci beaucoup de votre invitation à participer à votre étude.

Je suis ici au nom de Terri Szabo. Je suis une travailleuse sociale clinique et j'offre des services en santé mentale. Je travaille auprès des membres de communautés de Premières Nations en région rurale depuis plus de 43 ans.

Je vais faire de mon mieux pour vous faire un exposé cohérent. J'ai eu très peu de temps pour me préparer.

Le Conseil des femmes autochtones du Yukon tient à ce que le Comité comprenne bien comment la colonisation a dépossédé les membres des Premières Nations du Canada de leur autonomie. L'exploitation des ressources a contribué à perpétuer le processus de colonisation. Nous avons vu l'industrie piller le territoire, sans donner aux populations de véritables possibilités de participer à l'exploitation des ressources et de conserver leur autonomie. Généralement, leurs membres occupent des emplois mal payés et ne restent pas dans l'industrie parce qu'elle ne leur offre pas de possibilités permanentes de perfectionnement et d'accès à des postes plus influents.

Il faut sensibiliser l'industrie aux souffrances des membres des Premières Nations et aux séquelles de la colonisation. Partout au Canada, et dans le Nord particulièrement, la colonisation a privé les peuples des Premières Nations de leur autonomie.

Le Comité devra déterminer à qui reviendra la responsabilité d'opérer la transformation qui s'impose pour sensibiliser les exploitants aux dommages qui ont été causés. Ils doivent voir par eux-mêmes comment les membres des Premières Nations ont été dépossédés de leur autonomie. Des ressources seront nécessaires pour leur offrir des possibilités équivalentes d'accès à l'éducation et en matière de planification des ressources.

La violence sexiste fait partie des conséquences de l'exploitation des ressources partout dans le Nord et, j'en suis certaine, dans l'ensemble du pays. Il faut sensibiliser l'industrie à l'ampleur des conséquences de l'oppression. Il faudra mettre en place des mesures d'atténuation des torts causés. Le gouvernement devra déterminer à qui reviendra la responsabilité d'opérer la transformation nécessaire au chapitre de l'éducation et de la sensibilisation dans le secteur de l'exploitation des ressources.

Il faut assurer la sécurité des femmes qui travaillent dans les sites d'extraction des ressources ou à proximité. Un premier pas serait de confier cette responsabilité à des Autochtones sur place et d'offrir un service téléphonique sans frais où les travailleuses pourront si-

gnaler ce qu'elles estiment être des actes de violence sans craindre de perdre leur emploi, y compris les remarques désobligeantes, racistes ou misogynes dans les camps de travail. Ces comportements ne peuvent plus être tolérés, et il faut prendre des mesures dès le départ pour assurer la sécurité des femmes.

Le Conseil des femmes autochtones du Yukon vous demande également de déterminer d'où doit provenir le financement pour favoriser la participation et le développement économique des Premières Nations et leur capacité d'exploiter les ressources. Il faut mettre en œuvre les ententes sur les répercussions et les retombées pour aider les Premières Nations à recouvrer leur autonomie.

Il est clair que les personnalités et les sociétés se développent à partir du soi. Si on y pense bien, la colonisation est une forme d'agression. En ce sens, les colonisateurs ont été des tyrans et les membres des Premières Nations à travers le pays ont été leurs victimes. Cette relation n'a pas changé. Le gouvernement et les exploitants de ressources ont tyrannisé les membres des Premières Nations partout et, au fil du temps, ils sont devenus passifs et dépossédés de leur autonomie.

Ils ont maintenant sombré dans l'apathie. Il faut que les choses changent, et le seul moyen d'y arriver sera d'assurer que tous les membres des Premières Nations ont suffisamment de ressources et de possibilités pour faire des changements positifs et regagner leur autonomie. C'est essentiel pour qu'ils puissent devenir des partenaires à part entière dans tout ce processus et qu'ils cessent d'être des victimes passives. Ils ne doivent plus se contenter de manier le pic et la pelle. Ils doivent pouvoir gravir les échelons pour avoir le contrôle sur ce qui se passe dans leurs communautés et sur les ressources convoitées par les exploitants et les colonisateurs depuis leur arrivée. Colonisation et pillage vont toujours de pair.

Nous voulons être sur un pied d'égalité, et nous demandons que des mesures soient prises pour offrir aux membres des Premières Nations des chances égales de relever des défis et de retrouver leur autonomie.

Vous connaissez sûrement Abraham Maslow et sa théorie de la réalisation du soi, mais je ne sais pas si vous êtes au courant qu'il étudiait les Pieds-Noirs de l'Alberta quand il est parvenu à cette conclusion. À cette époque, ce peuple était pleinement autonome.

• (1545)

Nous voulons que les membres des Premières Nations retrouvent cette autonomie si importante dans le processus de réalisation du soi. Ils pourront alors traiter sur un pied d'égalité avec les autres joueurs du secteur de l'exploitation des ressources.

La présidente: Merci beaucoup.

Les cinq prochaines minutes seront partagées entre Mmes Ninu Kang et Leslie Varley, toutes deux de la Colombie-Britannique.

Madame Kang, je vous laisse le soin de déterminer comment vous allez partager les cinq minutes qui vous sont allouées. Vous avez la parole.

Mme Ninu Kang (directrice exécutive, Ending Violence Association of British Columbia): Mme Varley va commencer et je ferai la dernière partie.

Mme Leslie Varley (directrice exécutive, British Columbia Association of Aboriginal Friendship Centres): Bonjour à tous. Je m'appelle Leslie Varley et je suis la directrice exécutive de la British Columbia Association of Aboriginal Friendship Centres.

Je suis membre du clan Giskaast de la Nation Nisga'a et je vis sur le territoire de la bande de Musqueam, à Vancouver. Je vous joins aujourd'hui depuis le magnifique territoire des Lekwungens, à Victoria.

Je vais vous soumettre directement nos recommandations. Il y a tant à faire, collectivement et en collaboration.

Je commencerai par rappeler que les femmes autochtones sont bien conscientes qu'elles et leurs filles sont considérées comme des dommages collatéraux par le gouvernement et le secteur des ressources, en ce sens qu'ils admettent que ce qui leur arrive est inévitable et qu'il suffit de payer. Ni le secteur ni le gouvernement ne sont pas tenus responsables de leurs travailleurs. Mes recommandations visent avant tout à assurer le financement des organismes autochtones afin que nous puissions fournir des services à nos membres, mais j'en ai d'autres.

Premièrement, il faudrait obliger l'industrie de l'exploitation des ressources à collaborer avec les femmes des nations locales et qui vivent en milieu urbain en vue de l'établissement de plans de sécurité crédibles et pratiques pour les femmes et les filles autochtones. Ces plans devront prévoir la responsabilisation des secteurs des ressources à l'égard de leurs propres activités et de leurs travailleurs.

Récemment, dans le Nord de la Colombie-Britannique, une société du secteur de l'exploitation des ressources a présenté au conseil municipal ce qu'elle a appelé un plan de conciliation visant à assurer la sécurité des femmes et des filles autochtones. Suivant ce plan, tous les hommes devaient porter le macaron d'une campagne de sensibilisation. Je pense que vous savez de quoi je parle. On n'évalue jamais l'efficacité des campagnes de sensibilisation. Il n'y a jamais de contrôle des leaders du point de vue de la sécurité des femmes. Même si elles sont inefficaces, l'industrie et le gouvernement semblent adorer ces mesures tape-à-l'œil parce qu'elles donnent l'impression qu'ils agissent.

Pour les femmes autochtones, ces mesures ne sont d'aucune utilité. Même les plus racistes peuvent arborer un macaron prometteur. C'est tout à fait inutile. Ces solutions pensées par des hommes permettent aux entrepreneurs de continuer de faire des profits sur le dos des femmes autochtones victimes de violence. Dans l'exemple dont je parle, l'entreprise exploitante de ressources n'a pas consulté les femmes autochtones avant d'établir un plan censé assurer leur sécurité. Ce n'est rien de nouveau pour nous, mais je donne cet exemple parce qu'il est récent. C'est arrivé la semaine dernière.

Il est aussi très important à nos yeux d'instaurer des mécanismes de financement réalistes et pratiques pour les Autochtones, peu importe où ils vivent. En Colombie-Britannique, nous sommes 85 % à vivre hors des réserves. À ce jour, il n'y a toujours pas de mécanisme de financement à long terme pour la lutte contre la violence faite aux femmes et l'offre de services de soutien complets. Nous devons passer par nos collègues des principaux organismes pour obtenir du financement. La British Columbia Association of Aboriginal Friendship Centres regroupe 25 centres qui reçoivent seulement du financement par projet pour le renforcement des capacités. Je vous rappelle que nous sommes en 2022 et que nous devons encore nous contenter de financement fondé sur les projets pour mener notre lutte contre la violence.

L'offre de services complets est insuffisante pour les Autochtones. Les organismes autochtones sont notoirement sous-financés comparativement aux principaux organismes. En raison du manque de services adaptés à la culture autochtone, nous avons moins faci-

lement accès à des professionnels qui peuvent nous aider et nous diriger vers des organismes de soutien. Nous avons besoin d'un soutien adéquat dans tous ces domaines pour être en mesure de fournir les services dont nos communautés ont besoin.

La recommandation suivante concerne la police. Nous devons collaborer avec la police pour qu'elle mène des enquêtes. C'est la police qui décide si une enquête est justifiée ou non, et qui a donc le contrôle dans beaucoup de domaines. Il faut la tenir responsable en matière de collecte des données. Selon Statistique Canada, c'est la police qui est responsable de recueillir les données qui lui sont transmises, mais elles sont nettement insuffisantes.

Mon dernier point touchera le logement. Pour les femmes qui cherchent à fuir la violence, la situation est tout simplement désastreuse. Dans notre province, élever ses enfants dans un lieu sûr est devenu un luxe que très peu d'entre nous peuvent s'offrir. Les groupes autochtones urbains et les Premières Nations ont besoin de financement pour construire des logements de transition.

Trop souvent, les femmes n'ont nulle part où aller et les hommes qui les exploitent savent qu'elles ne sont pas en sécurité si elles n'ont pas de logement. Pour les femmes et leurs enfants, un logement est un ancrage, un refuge. Quand elles ont un logement, les femmes ont moins besoin de se livrer au commerce du sexe pour survivre, de subir la violence d'un partenaire et les sévices physiques, et elles peuvent mieux protéger leurs filles et leurs fils contre l'exploitation sexuelle.

Merci.

Je vous cède la parole, madame Kang.

• (1550)

Mme Ninu Kang: Merci, madame Varley.

Bonjour. Je m'appelle Ninu Kang et je suis directrice exécutive de l'Ending Violence Association of British Columbia. Je me trouve actuellement sur les territoires traditionnels non cédés des nations de Squamish, de Musqueam et de Tsleil-Waututh. C'est un grand honneur pour moi de rencontrer le Comité aux côtés de Leslie Varley.

Notre association reconnaît... Quand j'ai été invitée à témoigner devant le Comité, il m'est apparu important, considérant le contexte régional, que Mme Varley et moi... Nous sommes les directrices exécutives dans nos régions respectives, et je lui ai demandé de prendre les commandes.

Il est clair aux yeux de l'Ending Violence Association of British Columbia que nous faisons partie des structures de systèmes coloniaux et, comme l'a mentionné Mme Varley, quand nous parlons des femmes autochtones et des enjeux qui les concernent...

La présidente: Il vous reste 10 secondes environ.

Mme Ninu Kang: ... mais, quand on parle des femmes autochtones, il faut englober leurs familles et leurs communautés. Je suis ici en tant qu'alliée. Je vais m'arrêter ici. Je serai heureuse de répondre à vos questions avec Mme Varley.

Merci.

La présidente: Merci infiniment, et merci à nos témoins.

Pour le premier tour de questions, six minutes seront allouées à chaque parti. Au deuxième tour, le Parti conservateur et le Parti libéral auront chacun cinq minutes, et le Bloc québécois ainsi que le Nouveau Parti démocratique auront chacun deux minutes et demie. Les partis disposeront de nouveau de six minutes au troisième tour et, au quatrième tour, nous reviendrons aux périodes de cinq minutes pour les conservateurs et les libéraux, et de deux minutes et demie pour les bloquistes et les néo-démocrates. Les conservateurs et les libéraux concluront avec cinq minutes chacun.

Nous nous sommes entendus sur cette répartition du temps pour que ce soit équitable pour tous les partis. Les partis disposent du même temps au début pour poser leurs nombreuses questions. Je vais surveiller l'horloge de près.

Madame Ferreri, nous commençons avec vous. Vous avez six minutes.

Mme Michelle Ferreri (Peterborough—Kawartha, PCC): Merci beaucoup, madame la présidente. Je remercie aussi les témoins de participer à notre réunion. C'est un honneur pour nous de vous recevoir.

J'aimerais que vous répondiez par oui ou par non à une première question. Vous pourrez répondre plus en détail aux questions suivantes, mais je veux savoir si nous sommes d'accord sur un point précis. Pouvez-vous me dire si, oui ou non, vous considérez que la construction de pipelines fait partie de l'exploitation des ressources?

Mme Leslie Varley: Oui.

• (1555)

Mme Ninu Kang: Oui.

Mme Diane Redsky: Oui.

Mme Debra Greig: Oui.

Mme Michelle Ferreri: J'ai quatre réponses affirmatives. Excellent. Merci beaucoup. Je vous suis très reconnaissante.

Madame Redsky, avez-vous des statistiques sur le lien entre la diminution de la violence familiale et le développement économique des communautés? Si vous n'avez pas ces statistiques sous la main, nous pourrions les transmettre au Comité.

Mme Diane Redsky: Je n'ai pas ces statistiques sous la main.

Mme Michelle Ferreri: Mesdames Greig, Varley ou Kang, est-ce que l'une d'entre vous a de telles statistiques?

Mme Leslie Varley: Non, pas moi.

Mme Ninu Kang: Moi non plus.

Mme Debra Greig: Non.

Mme Michelle Ferreri: D'accord. Merci.

Si c'est possible, j'aimerais vraiment que chacune de vous nous soumette ses recommandations concernant l'obligation des sociétés en matière de responsabilité sociale.

La semaine dernière, j'ai eu le privilège de me rendre à Jasper et à Banff, en Alberta, et de discuter avec la cheffe de la Première Nation de Simpcw. Le pipeline rallie énormément d'appuis parce que c'est un formidable moteur de création d'emplois et de possibilités.

Où se trouve le juste équilibre? Comment faire pour favoriser la croissance économique, lutter contre la pauvreté et diminuer la violence? J'aimerais entendre vos recommandations clés à cet égard.

Je vais m'adresser à Mme Redsky. Que signifie pour vous l'obligation des entreprises en matière de responsabilité sociale?

Mme Diane Redsky: Je commencerai par dire que toutes les réponses et toutes les solutions doivent venir de la communauté, du terrain. Nous avons la ferme conviction que la lutte à la violence faite aux femmes doit se faire en concertation. Il est impératif que le gouvernement, l'industrie et les communautés se concertent pour élaborer et créer des solutions qui permettront de faire de réels progrès et d'agir de manière proactive.

Pour ce qui est de mes recommandations, je peux vous dire très brièvement ce à quoi nous nous attendons sur le plan des normes en matière de responsabilité sociale des entreprises. Tout d'abord, la formation sur la violence faite aux femmes et l'exploitation sexuelle devrait être obligatoire pour toutes les entreprises. Elles devraient avoir l'obligation de contribuer à un fonds qui serait administré par un organisme dirigé par des Autochtones et qui viserait à réparer les préjudices sociaux. Il devrait y avoir une vérification obligatoire des antécédents liés à la violence faite aux enfants et du casier judiciaire pour empêcher que des délinquants violents rôdent autour de nos communautés. Enfin, il devrait y avoir un organisme de surveillance et des amendes importantes en cas de non-conformité. Nous devons nous inspirer des stratégies qui ont fait leurs preuves ailleurs au pays.

Je sais que le Québec a mis en place une initiative prometteuse. C'est la seule dont j'ai entendu parler.

Meegwetch.

Mme Michelle Ferreri: Et les investissements profitent également à ces communautés.

Mme Diane Redsky: Effectivement. Il faut que toutes les parties aient un rôle significatif dans cette planification. Comme je l'ai dit, les solutions doivent être élaborées et mises en œuvre de manière concertée.

Mme Michelle Ferreri: Madame Greig, dans le rapport de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, l'appel à l'action 92.ii est le suivant:

veiller à ce que les peuples autochtones aient un accès équitable aux emplois, à la formation et aux possibilités de formation dans le secteur des entreprises et à ce que les communautés autochtones retirent des avantages à long terme des projets de développement économique;

Madame Greig, le gouvernement répond-il adéquatement à cet appel?

Mme Debra Greig: À mon avis, le gouvernement n'est pas parti du bon pied. Il offre toutes sortes de possibilités de perfectionnement des compétences techniques, mais il ne propose rien pour guérir les traumatismes émotionnels laissés par la colonisation, qui restent omniprésents. Si une personne se trouve dans une position de vulnérabilité, vous pouvez lui offrir toutes les possibilités imaginables d'obtenir des titres de compétences, elle ne pourra pas les saisir. Il faut l'aider à retrouver sa force intérieure. C'est ce besoin qui est le plus pressant.

Dans le Nord, les troubles causés par l'alcoolisation fœtale font des ravages. Il y a énormément d'apathie et de comportements dysfonctionnels. Rien n'est fait pour venir à bout de ces problèmes.

Tous les diplômés collégiaux et les certificats du monde ne peuvent rien contre les causes fondamentales de l'insécurité, du manque de confiance en soi et d'autonomie. Toutes les mesures seront inefficaces, comme si on prenait une poignée de sable... Il faut aider les gens à guérir leurs blessures profondes, intimes. C'est de ces blessures qu'il faut s'occuper...

• (1600)

Mme Michelle Ferreri: Merci.

La présidente: Il vous reste 10 secondes, madame Ferreri.

Mme Michelle Ferreri: Merci, madame Greig.

Je crois que j'aurai un autre tour de questions et que je pourrai revenir à ce sujet. Je cède la parole à ma collègue.

La présidente: Merci beaucoup.

Mme Emmanuella Lambropoulos maintenant.

Madame Lambropoulos, vous avez six minutes.

Mme Emmanuella Lambropoulos (Saint-Laurent, Lib.): Merci, madame la présidente.

Je voudrais en premier lieu remercier les témoins pour leurs merveilleux témoignages. Merci d'être des nôtres et de répondre à nos questions sur cet enjeu crucial.

Je vais adresser ma première question à Mme Varley.

Une de vos premières recommandations concerne l'obligation pour ces entreprises de mettre en place un plan pour assurer la sécurité des femmes et des filles. Pouvez-vous nous dire plus exactement ce que nous devons prendre en compte à cet égard?

Vous avez aussi parlé de l'importance de consulter les femmes autochtones pour l'élaboration de ces plans. Cela va de soi, mais pouvez-vous nous donner quelques orientations à suivre si la décision est prise de rendre ces plans obligatoires?

Mme Leslie Varley: Comme l'a expliqué Mme Redsky, il sera primordial que les Premières Nations locales et les communautés autochtones urbaines participent à l'élaboration des plans de sécurité des entreprises du secteur des ressources.

Je vais répéter ce que Mme Redsky a dit concernant les vérifications en profondeur des casiers judiciaires. Par ailleurs, le contrat des employés devrait stipuler des règles de tolérance zéro à l'égard de la violence, pour éviter aux victimes d'avoir à établir la preuve de la violence qu'elles ont subie devant la justice pénale. C'est essentiel quand on sait que la plupart des femmes autochtones ne veulent pas avoir de démêlés avec la justice. Nous ne nous sentons pas en sécurité dans ce système. Nous devons collaborer étroitement avec le secteur pour nous assurer que les plans de sécurité nous protègent vraiment.

Ce n'est pas normal selon moi que les femmes et les organismes autochtones aient à établir leurs propres plans de sécurité. Pour rétablir l'équilibre, il sera essentiel de concevoir des plans solides en concertation avec le secteur des ressources. Nous avons besoin de l'appui du gouvernement, qu'il collabore avec nous pour convaincre le secteur des ressources que ces plans de sécurité sont essentiels étant donné que, la plupart du temps, les femmes autochtones ne signalent pas ces crimes violents à la police. Les statistiques l'ont abondamment démontré, et il faut par conséquent trouver d'autres moyens de les protéger. Il faut des politiques de ressources humaines strictes pour assurer la sécurité des femmes qui vivent à proximité des camps de travailleurs et celles qui y travaillent.

Mme Emmanuella Lambropoulos: Merci beaucoup.

Ma prochaine question sera pour Mme Debra Greig. Vous avez indiqué que vous travaillez comme thérapeute depuis plus de 40 ans, et que vous offrez du soutien aux Autochtones dans le Nord.

Pouvez-vous nous dire s'il y a eu des programmes axés sur les troubles de santé mentale, et de façon générale, si du financement a été versé dans le domaine de la santé mentale? Je n'ai jamais entendu parler d'une aide financière ciblée pour les communautés autochtones.

Mme Debra Greig: Il y a toujours eu du financement, mais toujours dans le cadre de programmes à court terme. L'aide n'est jamais permanente, contrairement aux problèmes. Les organismes bénéficiaires sont toujours inquiets parce qu'ils ne savent jamais d'une fois à l'autre s'ils recevront du financement.

Il faut changer tout cela. Les racines des préjugés transmis de génération en génération sont profondes. Ces gens ont été dépossédés de leurs pouvoirs et ils ne peuvent donc pas les transmettre à leurs enfants et ils sont incapables de se motiver pour les retrouver. Les préjugés subis sont colossaux et il faut les réparer. Autrement, vous pourrez mettre tous les pansements que vous voudrez, mais vous n'atteindrez jamais la racine du problème. Il faut aider les gens à guérir. C'est leur esprit qu'il faut guérir. Le financement doit être permanent et suffisant pour que le travail soit confié à des professionnels plutôt qu'à des personnes qui, même avec les meilleures intentions, n'ont pas forcément les compétences voulues pour faire un réel changement.

Nous voulons atténuer les préjugés et favoriser un changement positif. Pour y arriver, il faut faire des évaluations, il faut des ressources, et il faut des gens qui sont en mesure de bien utiliser les ressources pour aider les gens à guérir. C'est un travail énorme, et le gouvernement a un déficit de 500 ans à rattraper.

Mme Emmanuella Lambropoulos: Je vous ai bien entendue.

Ma question suivante concerne plus directement l'exploitation des ressources. Vous avez mentionné que la colonisation et l'exploitation des ressources sont en grande partie responsables de la violence sexiste, et que la police et les colonisateurs continuent de... Le cycle de la violence est perpétué par cette relation de pouvoir.

Les conséquences sur la santé mentale sont terribles. Pouvez-vous nous en dire davantage sur les mesures qui pourraient changer les choses? Si nous faisons l'hypothèse qu'il serait possible de régler tous les problèmes liés à la santé mentale, quelle serait la prochaine étape du processus d'autonomisation des femmes autochtones et des autres membres des communautés sur les plans de l'offre d'emplois et de projets?

• (1605)

Mme Debra Greig: Si vous pouviez commencer par régler tous les problèmes de santé mentale, ce serait merveilleux. Il faudrait ensuite offrir des possibilités en matière d'éducation, parce qu'il faut donner aux gens la possibilité de retrouver leur autonomie et de se réaliser pleinement. Il faut régler les problèmes à la racine, notamment les problèmes de dépendance. Il faut des ressources suffisantes pour offrir des traitements de toutes les formes de dépendances. Il faut aussi du financement pour assurer l'accès en tout temps à l'éducation. Dans certaines régions éloignées, il n'y a aucune possibilité d'accéder à un collège. Les étudiants doivent utiliser l'application Zoom, mais comme ils n'ont pas d'ordinateur, c'est impossible. La pauvreté dans certaines régions rurales est scandaleuse. Les gens vivent dans un état d'apathie perpétuelle. Ils ont l'impression qu'ils ne pourront jamais arriver à rien, alors ils ne font rien. C'est extrêmement triste.

Avant de s'attaquer aux besoins en matière d'éducation, il faut régler les problèmes de santé mentale. Ensuite, il faudra favoriser le développement économique.

La présidente: Merci beaucoup.

Les six prochaines minutes sont pour Andréanne Larouche.

Madame Larouche, vous avez la parole.

[Français]

Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Merci beaucoup, madame la présidente.

Je remercie les témoins d'être avec nous aujourd'hui.

J'aimerais d'abord m'adresser à Mme Redsky.

Madame Redsky, vous avez parlé de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et de l'importance que le Canada la reconnaisse, d'autant plus qu'elle ouvre la voie à une meilleure protection des femmes et à un meilleur dialogue entre les peuples.

Pouvez-vous nous en dire un peu plus au sujet de l'importance de cette déclaration?

[Traduction]

Mme Diane Redsky: La Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones est un instrument très important pour la reconnaissance des droits de la personne et des droits inhérents des Autochtones. Cela me ramène à ce que j'ai dit en introduction: nous avons nos propres lois et nous avons aussi nos propres solutions à des problèmes très complexes.

Pour beaucoup de communautés, la difficulté vient de ce que ces réponses ne sont jamais entendues, soutenues, financées ou évaluées adéquatement, et qu'il est donc impossible de les justifier. C'est ça la réalité. Ces réponses sont la plupart du temps ignorées, et rien ne bouge. Nous sommes coincés dans un cycle perpétuel: nous avons toutes les réponses, mais nous n'obtenons pas les ressources nécessaires pour les mettre en œuvre et opérer des changements significatifs.

La volonté, l'esprit et la vitalité, les valeurs inhérentes de notre culture sont et ont toujours été très forts. Nous sommes ici pour une raison. C'est très important selon moi. La Déclaration des Nations unies marque un pas important vers la reconnaissance de la force des Autochtones du Canada, et il faut en soutenir tous les aspects.

Je le répète, pour y arriver, il faudra le faire en concertation. L'industrie, le gouvernement et les communautés devront absolument travailler main dans la main.

Cette approche concertée est la clé et c'est seulement de cette façon que nous pourrions avancer.

Meegwetch.

[Français]

Mme Andréanne Larouche: Madame Redsky, on demande depuis longtemps de signer la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, mais cela n'a pas été fait. Si j'ai bien compris, cela est nuisible et a peut-être contribué à la violence perpétrée par certaines compagnies envers les femmes des communautés autochtones.

Ai-je raison de dire que le fait d'avoir refusé de signer la Déclaration a eu un impact?

Je vois que vous hochez la tête; et j'interprète cela comme un oui.

[Traduction]

Mme Diane Redsky: Oui, je suis d'accord. C'est une autre manière de nier notre statut de nation.

La présidente: Je me trompe ou il y a beaucoup de retours de son?

[Français]

Mme Andréanne Larouche: Oui.

Puis-je continuer, madame la présidente?

• (1610)

[Traduction]

La présidente: Avez-vous entendu la réponse de Mme Redsky?

[Français]

Mme Andréanne Larouche: J'ai effectivement eu de la difficulté à entendre sa réponse, madame la présidente.

[Traduction]

La présidente: Madame Larouche, avez-vous entendu la réponse de Mme Redsky ou voulez-vous répéter votre question? J'ai arrêté le chronomètre.

[Français]

Mme Andréanne Larouche: C'est vrai qu'il y a eu beaucoup de retours de son.

Madame Redsky, après avoir hoché la tête, vous avez ajouté quelque chose.

Ma question était la suivante. Est-ce que le fait d'avoir refusé, pendant longtemps, de signer la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones a contribué à l'exploitation des peuples autochtones par les compagnies?

J'aimerais que vous répétiez votre réponse. Vous pouvez aussi y ajouter certains éléments.

[Traduction]

Mme Diane Redsky: Merci. J'ai répondu que oui, c'est un autre exemple des répercussions du refus de signer la Déclaration, et donc de reconnaître les forces et les droits inhérents des Autochtones du Canada. C'est cette attitude qui nous amène ici aujourd'hui et c'est bien de cela dont nous parlons.

[Français]

Mme Andréanne Larouche: C'est parfait.

J'aimerais maintenant poser une question d'ordre plus général, à laquelle tous les témoins pourront répondre.

Il faut tenir compte du développement économique de certaines communautés, ainsi que de la sécurité et de la réduction de la violence. Il faut trouver un équilibre entre le développement économique, la sécurité des femmes et la protection de l'environnement. Parfois, de tels projets peuvent avoir un impact sur les ressources environnantes. Je sais à quel point la protection de l'environnement, de la Terre-Mère, est importante, voire essentielle, pour les peuples autochtones.

Pouvez-vous nous parler de cet équilibre entre l'économie, la sécurité des femmes et la protection des ressources et de l'environnement?

[Traduction]

Mme Diane Redsky: C'est très important de tenir compte des lois naturelles qui régissent la vie des membres des communautés des Premières Nations.

Je vais en nommer une en particulier, édictée par le Grand conseil du Traité n° 3, que j'invite le Comité à étudier de près. Il y en a plusieurs autres. Il s'agit d'une grande loi de la Terre, qui vous permettra de comprendre que tout est lié, qu'il faut valoriser nos liens avec le territoire, l'eau, le ciel, reconnaître les incidences sur la vie des gens. Il faut avoir une vue d'ensemble. Les peuples autochtones et les premiers occupants ont vécu depuis des temps immémoriaux dans le respect de ces lois naturelles. Elles existent et il serait utile d'en tenir compte dans ce processus.

La présidente: Il vous reste 15 secondes.

[Français]

Mme Andréanne Larouche: J'ai bien retenu qu'on ne peut pas seulement tenir compte de l'économie et de la sécurité des femmes, et qu'il faut également tenir compte de la protection de l'environnement. C'est ce que je retiens de votre discours, madame Redsky.

[Traduction]

La présidente: Merci beaucoup.

Leah Gazan maintenant. Vous avez six minutes.

Nous vous écoutons.

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Merci beaucoup, madame la présidente.

Je remercie également les témoins de participer à notre réunion.

J'ai entendu beaucoup de questions durant les travaux du Comité. Nous parlons très souvent de la prospérité économique associée à l'exploitation des ressources. Selon moi, le débat à ce sujet, et notamment dans une arène comme la Chambre des communes, fait abstraction du fait que la prospérité de notre pays a été et continue d'être liée à l'exploitation des terres, des territoires et des ressources. Les peuples qui vivent sur les territoires autochtones... Nous avons sombré dans la pauvreté parce que le développement s'est fait au détriment des droits de la personne et de la participation de nos peuples.

Ma première question s'adresse à Diane Redsky, avec qui j'ai le privilège de travailler à Winnipeg et que je connais très bien. Vous avez parlé des prédateurs sexuels. Une des raisons pour lesquelles

cette étude est si importante est que beaucoup de prédateurs sexuels viennent dans notre communauté pour travailler dans ces industries. Il n'y a aucune vérification de sécurité ou du casier judiciaire. À cause de cette négligence, nous avons vu beaucoup d'exploitation sexuelle des femmes, des filles, des personnes bispirituelles, et même de très jeunes enfants. J'ai même entendu parler d'une jeune fille de 13 ans en Colombie-Britannique.

Pouvez-vous nous brosser un portrait de la manière dont la crise de l'exploitation sexuelle associée aux sociétés d'extraction des ressources se répercute sur la santé et le bien-être des communautés? Je sais que j'ai seulement six minutes, mais je tiens à commencer par là avant de passer à un autre sujet.

Merci.

● (1615)

Mme Diane Redsky: Merci, madame Gazan. Je suis très contente de vous voir.

Il y a deux aspects importants. Il est connu que partout où il y a des hommes qui ont de l'argent et qui sont de passage, il y aura une forme ou une autre d'exploitation sexuelle et de violence. Au sein du groupe de travail national, mais aussi dans le cadre de mon travail au sein d'un organisme qui offre des services de soutien en violence familiale, j'ai constaté à quel point cette dynamique est récurrente et pour ainsi dire inévitable. Les répercussions sur ces communautés et les femmes de ces communautés sont épouvantables.

Il ne faut pas oublier non plus que ces industries favorisent ou tolèrent ces comportements, ou qu'elles ferment simplement les yeux. Le silence est aussi grave que le consentement. Elles ne font rien pour mettre fin à la violence. Elles ont pourtant un important rôle et une grande responsabilité à cet égard.

J'attire à nouveau l'attention du Comité sur le rapport de la Commission de protection de l'environnement du Manitoba, qui décrit très bien la situation dans le nord de la province. Ce rapport est non seulement très instructif, mais il permet aussi de comprendre comment nous pouvons faire preuve de leadership dans l'élaboration de ces solutions.

Meegwetch.

Mme Leah Gazan: Merci beaucoup.

Je vais maintenant me tourner vers Mme Varley.

L'appel à la justice 13.15 demande aux industries d'exploitation des ressources, au gouvernement et aux fournisseurs de services « de prévoir et de reconnaître la demande accrue en matière d'infrastructures sociales attribuables aux projets d'extraction et d'exploitation des ressources », et d'élargir les infrastructures sociales pour « répondre aux besoins prévus des communautés hôtes ». Nous avons de nombreux exemples de cela sur le terrain.

Pouvez-vous nous expliquer brièvement à quoi cela pourrait ressembler? Actuellement, y a-t-il suffisamment de financement versé aux communautés pour les aider à atténuer les conséquences et à mettre en place des plans de sécurité efficaces pour les femmes, les filles et les personnes bispirituelles?

Mme Leslie Varley: Le grand problème dans le nord-ouest de la Colombie-Britannique, où un pipeline est en cours d'installation, a trait aux prévisions concernant les besoins de logements. Tous les logements ont été pris, et même les logements insalubres, traditionnellement occupés par les familles monoparentales autochtones, avec des sous-sols froids et envahis de moisissures, sont maintenant beaucoup trop chers pour les familles autochtones. Des Autochtones se retrouvent sans abri dès le début des grands projets industriels parce que ces gens raffent tout. Ils achètent tous les logements, tout ce qu'il y a dans le marché parce qu'ils savent qu'ils vont vivre à cet endroit pendant quelques années.

Notre principal problème est d'assurer l'accès à des logements sûrs.

Mme Leah Gazan: J'ai une question à ce sujet, même si je sais que le temps file. À votre avis, est-ce que les logements réquisitionnés par l'industrie d'extraction des ressources... Est-ce que ces activités contribuent à aggraver la crise du logement au sein des Premières Nations?

Mme Leslie Varley: Oui, assurément.

Mme Leah Gazan: Merci.

Souhaitez-vous ajouter autre chose? Je crois qu'il nous reste quelques secondes.

Est-ce le cas, madame la présidente?

La présidente: Il reste 33 secondes.

Mme Leslie Varley: J'ai de la difficulté à comprendre le concept de l'équilibre entre la violence et l'exploitation des ressources. Très sincèrement, ce devrait être tolérance zéro à l'égard de la violence faite aux femmes autochtones. C'est ce qu'il faut exiger du secteur des ressources. Il faut opérer un changement majeur dans notre secteur, mais c'est aussi le logement, les ressources, la sécurité alimentaire... Les services de garderie commencent à poser problème. Tous les aspects du budget familial, toutes les dépenses... Quand l'industrie des ressources se pointe le nez chez nous, les retombées ne profitent pas aux personnes qui se trouvent tout au bas de l'échelle économique. Elles se font déloger et se retrouvent dans une situation extrêmement précaire. C'est tout l'équilibre familial qui est bouleversé.

• (1620)

La présidente: Merci beaucoup.

Nous passons au deuxième tour, avec Shelby Kramp-Neuman pour les cinq premières minutes.

Madame Kramp-Neuman.

Mme Shelby Kramp-Neuman (Hastings—Lennox and Addington, PCC): Merci, madame la présidente.

Je tiens à dire pour commencer que la sécurité des femmes et des filles est primordiale et que nous devons examiner toutes les répercussions possibles de l'exploitation des ressources.

Madame Varley, vous avez parlé de tolérance zéro, et je suis tout à fait d'accord que c'est ce qu'il faut atteindre.

Madame Greig, vous nous avez demandé de déterminer à qui revient la responsabilité de sensibiliser l'industrie de l'exploitation des ressources, et je suis tout à fait d'accord. Le gouvernement, l'industrie et les communautés doivent être proactifs.

Nous avons aussi entendu parler du lien entre la pauvreté et la violence, de même que du lien entre l'exploitation des ressources et la réconciliation économique.

Ma première question s'adresse à Mme Varley ou à Mme Greig. Quelles sont actuellement les ressources utilisées pour évaluer la situation? Que se fait-il du côté de la mise en application? Dans l'ensemble, y a-t-il une certaine cohérence entre les chiffres?

Mme Debbra Greig: Je suis désolée, mais je n'ai pas de statistiques. Je ne peux pas vraiment savoir ce qui se passe ailleurs. Je peux seulement parler de ma petite communauté, Watson Lake, au Yukon, où les ressources sont insuffisantes. C'est terrible. Le financement est toujours à court terme et il est toujours insuffisant. Nous ne pouvons jamais nous attaquer à la racine du problème, à aider les personnes à guérir de leurs blessures.

Mme Leslie Varley: Ma réponse est la même. Nous n'avons pas les ressources nécessaires pour faire face à l'augmentation de la violence contre les femmes et les filles autochtones, en particulier dans le nord-ouest, où passe le pipeline. À ma connaissance, aucune ressource supplémentaire n'a été envoyée aux femmes et aux filles autochtones.

Je vous ai donné l'exemple de leurs ressources. Ils sont arrivés avec leur plan de sécurité, pour lequel ils n'ont pas pris la peine de consulter une seule femme autochtone, et c'était un plan ridicule.

Il n'y a pas de ressources et il devrait y en avoir. Je suis d'accord avec Diane Redsky; il est inévitable qu'il y ait de la violence, même si nous nous attendons à une tolérance zéro et que nous savons que nous sommes la marchandise. En fin de compte, cela est mis de côté.

Pourquoi le secteur ne s'y prend-il pas à l'avance pour mettre en place des ressources solides au sein de la collectivité, par et pour les femmes et les filles autochtones? Je pense que c'est une question importante.

Mme Shelby Kramp-Neuman: Je vais poser une autre petite question à Diane Redsky pour plus de clarté.

Plus tôt, vous avez eu un échange avec ma collègue au sujet d'un programme au Québec. Pouvez-vous nous communiquer le nom du programme ou de l'entreprise elle-même?

Mme Diane Redsky: Je vais devoir regarder à nouveau. C'était par le truchement du groupe de travail national.

Cette entreprise du secteur amenait, à ses propres frais, des familles dans les camps. Ce sont principalement des hommes dans ces camps. Plutôt que de les isoler, elle fournissait des fonds pour que les familles viennent visiter les camps régulièrement. Elle cherchait constamment à résoudre les problèmes avec la communauté.

Je vais retourner dans mes notes et fournir cette information au Comité, ou je peux la transmettre à Leah Gazan pour qu'elle la transmette au Comité dès que je la trouve.

Encore une fois, nous espérons que nous pourrions trouver des entreprises qui s'engagent à faire ce que Mme Varley disait, c'est-à-dire agir à l'avance et vouloir vraiment résoudre les problèmes correctement avec les collectivités qui seront touchées.

Mme Shelby Kramp-Neuman: Parfait.

Ma dernière question est de savoir comment, le cas échéant, vous voyez l'intersection des femmes et des filles autochtones. Dites-nous comment des facteurs comme le handicap, le statut socioéconomique et l'âge influent sur leur vulnérabilité et sur la violence qu'elles subissent dans le cadre des projets d'extraction de ressources.

• (1625)

Mme Leslie Varley: Puis-je éclaircir la question? S'agit-il de savoir comment nous voyons l'intersection?

Mme Shelby Kramp-Neuman: Oui.

Mme Leslie Varley: Pour répondre très rapidement, elle est très forte. Nous voyons souvent des femmes autochtones qui ont des problèmes de santé mentale ou qui sont nées avec un handicap, qui sont en crise et qui cherchent des services de soutien. Elles sont exploitées, généralement, par des hommes plus âgés.

Jennifer Charlesworth, défenseure des enfants ici en Colombie-Britannique, est sur le point d'entreprendre des recherches et de rédiger un rapport sur cette question, alors restez à l'écoute.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant céder la parole, pour les cinq prochaines minutes, à Marc Serré.

M. Serré, à vous la parole.

M. Marc Serré (Nickel Belt, Lib.): Merci, madame la présidente.

[Français]

Je remercie les témoins de leurs recommandations. Je les remercie également d'avoir fourni au Comité des exemples de leur travail à des fins d'enrichissement.

Ma première question s'adresse à Mme Greig, du Conseil des femmes autochtones du Yukon.

Comment l'argent que vous avez reçu du gouvernement fédéral a-t-il été utilisé? Avez-vous des recommandations précises à faire quant à la façon de le distribuer afin qu'il profite au plus grand nombre possible d'organisations des Premières Nations?

[Traduction]

Mme Debra Greig: Quelqu'un pourrait-il traduire pour moi, s'il vous plaît?

M. Marc Serré: Essentiellement, si j'ai bien compris, vous avez reçu un soutien financier du gouvernement fédéral pour une partie du programme. J'aimerais entendre vos recommandations sur les critères de financement, et toute recommandation que vous avez pour essayer de déterminer comment améliorer ce financement afin qu'il puisse être utilisé dans d'autres organisations.

Mme Debra Greig: Je suis désolée. Je ne peux pas répondre à votre question. Je remplace Terri Szabo, qui est la présidente du Yukon Aboriginal Women's Council. Je ne connais pas la réponse à vos questions.

M. Marc Serré: Pour l'autre question, madame Redsky, vous avez parlé des ententes sur les répercussions et les avantages. Plus tôt, vous avez mentionné l'exemple du Québec à ma collègue.

Je fais partie de Sudbury, et la communauté minière a parlé pendant des décennies des ERA et de l'importance de ces ententes, mais je ne pense pas que beaucoup d'ERA, surtout par le passé, portaient spécifiquement sur les déterminants sociaux ou sur le lo-

gement, ou sur la violence contre les femmes. Je me demande si vous avez des exemples.

Que pensez-vous des recommandations du gouvernement fédéral selon lesquelles nous devrions envisager de financer des organisations pour fournir de l'éducation aux bases de ressources, comme l'Association minière du Canada, pour l'industrie minière, et la CO-SIA, pour le pétrole et le gaz, de sorte qu'elles puissent ensuite éduquer leurs membres du secteur privé afin de s'assurer que les ententes sur les répercussions et les avantages comportent des critères?

Quel rôle voyez-vous pour le gouvernement fédéral? Un grand nombre de ces ententes sont négociées avec les chefs locaux — qui, malheureusement, sont probablement des hommes — et les conseils. Pensez-vous que le gouvernement fédéral devrait prendre la direction de ce rôle d'éducation des associations afin que celles-ci puissent ensuite éduquer leurs membres?

Mme Diane Redsky: En ce qui concerne le rôle du gouvernement fédéral, je dirais qu'il devrait fournir les ressources aux collectivités autochtones et aux dirigeants autochtones pour l'obtention de ces réponses, plutôt que de donner les fonds à l'industrie elle-même. L'industrie peut probablement se permettre d'investir et devrait investir dans sa propre croissance et son propre développement lorsqu'il s'agit de lutter contre la violence à l'égard des femmes autochtones et d'être proactive lorsqu'elle va s'installer dans les communautés. Comme le disait Mme Varley, il serait bon que ces entreprises le fassent d'avance et de manière significative.

Meegwetch.

• (1630)

M. Marc Serré: Madame Varley, vous avez mentionné le manque de statistiques. Pensez-vous que le gouvernement fédéral a, par Statistique Canada, le rôle de recueillir plus de données pour soutenir les organismes et les services? Nous parlons d'un grand éventail ici. Avez-vous des recommandations précises sur la collecte de données?

Mme Leslie Varley: Non, je n'ai rien de précis. Je ne suis pas une experte en données, mais ce que je vois et ce que je sais, c'est que, sans données, nous n'obtenons pas le financement nécessaire pour régler le problème. Et sans données, nous ne pouvons pas prouver l'existence d'un problème, et on tourne en rond. Pourtant, les données montrent que les femmes autochtones ne signalent pas les violences parce qu'il n'est pas sûr pour elles de le faire à la police. Elles risquent d'être appréhendées ou de voir leurs enfants appréhendés ou d'être accusées d'être des travailleuses du sexe; alors, elles ne le signalent pas. Je pense que nous avons besoin d'une source externe pour la collecte des données, parce que ce n'est pas sûr pour nous de les signaler. Statistique Canada a besoin de cette information.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer aux tours de deux minutes et demie.

Je vais passer la parole à Andréanne Larouche.

[Français]

Mme Sylvie Bérubé (Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou, BQ): Bonjour.

Je m'appelle Sylvie Bérubé et je suis la députée d'Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou.

Je remplace Mme Larouche, et je suis très heureuse d'être ici.

[Traduction]

La présidente: Merci, madame Bérubé. Allez-y, s'il vous plaît.

[Français]

Mme Sylvie Bérubé: Ma question est la suivante: pouvez-vous nous aider à comprendre le lien entre l'extraction des ressources et les autres projets d'exploitation et la violence contre les femmes et les filles autochtones?

[Traduction]

La présidente: Nous avons plusieurs témoins ici. À qui voulez-vous poser la question, madame?

[Français]

Mme Sylvie Bérubé: Ma question s'adresse à tous les témoins.

[Traduction]

La présidente: Madame Varley, voulez-vous commencer?

Mme Leslie Varley: L'un de mes livres de référence s'intitule *The Beginning and End of Rape*, de Sarah Deer. Il y a un grand nombre d'universitaires autochtones qui ont écrit ce genre de livres qui parlent du lien direct entre la colonisation et le viol et la maltraitance du corps des femmes, et de l'idée que les femmes autochtones, avant la colonisation, avaient beaucoup plus de maîtrise sur leur corps que les Européennes qui sont venues ici. L'intention était de remettre les femmes autochtones à leur place en les violant. Il y a également un lien entre le viol des femmes autochtones et celui de la terre, comme si les deux étaient là, à la disposition des colons.

Je vous encourage vraiment à jeter un coup d'œil à ce genre d'ouvrages. Ils expliquent très bien la colonisation, l'exploitation des terres et l'exploitation du corps des femmes autochtones par les colons.

La présidente: Je vais passer la parole à Mme Greig.

Voulez-vous répondre?

Mme Debbra Greig: Je suis désolée. Je ne peux pas répondre. Je n'ai pas de renseignements à transmettre.

La présidente: Très bien.

Madame Redsky, voulez-vous répondre?

Mme Diane Redsky: Bien sûr. Encore une fois, c'est ancré dans... Vous avez des communautés de ressources qui sont parachutées et qui restent peu longtemps, ou même longtemps — mais pour une période précise. Leurs membres ne feront jamais partie de la collectivité de façon permanente. Ils sont tous temporaires. Bon nombre de ces industries sont dominées par les hommes, ce qui nous ramène à la formule des hommes riches qui sont de passage. C'est directement lié à la violence et à l'exploitation sexuelle.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à Leah Gazan.

Madame Gazan, vous avez deux minutes et demie.

Mme Leah Gazan: Merci beaucoup, madame la présidente.

Je crois que c'est un point important: l'hypersexualisation des femmes autochtones. J'ai soulevé ce point à un comité — à l'Halloween, les costumes comme la squaw sexy ou la Pocahottie, et comment nous sommes hypersexualisées, ce qui nous rend plus susceptibles et vulnérables à la violence.

Cela rejoint l'appel à la justice 3.7: « Nous demandons à tous les gouvernements d'offrir du soutien et des programmes de guérison continus et accessibles à tous les enfants des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQIA autochtones et aux membres de leur famille » et de créer un fonds permanent qui « [tient] compte des distinctions ».

Madame Varley, pouvez-vous parler de l'importance de programmes de guérison culturellement pertinents offerts pour soutenir les collectivités et les familles touchées par la violence des travailleurs de passage travaillant dans des projets d'exploitation des ressources?

• (1635)

Mme Leslie Varley: Ce que je constate chez de nombreuses femmes autochtones victimes de violence, ici en Colombie-Britannique, c'est que leur esprit, leur âme et leur corps sont traumatisés et qu'elles transmettent ce traumatisme aux générations suivantes si elles ne sont pas en mesure de le guérir ou si elles ne reçoivent pas les ressources et le soutien dont elles ont besoin pour se guérir correctement sur le plan culturel. Je ne parle pas d'accéder aux services classiques ou de rendre tout le monde poli dans les organisations de services classiques... pour que nous puissions y accéder. Je parle d'une véritable guérison qui nous ramène à notre propre culture et à nos collectivités, à la terre et à notre conception de l'esprit et de l'âme.

À mon avis, c'est ce qui est important, et cela ne peut pas être fait par les organisations classiques. Cela doit vraiment être fait au sein de nos collectivités autochtones.

Mme Leah Gazan: Merci beaucoup.

J'aimerais terminer avec Diane Redsky.

Je sais qu'à Winnipeg, vous êtes en quelque sorte l'emblème des solutions dirigées par les Autochtones. Pouvez-vous nous parler de l'importance des solutions dirigées par les Autochtones et axées sur les Autochtones?

Mme Diane Redsky: Absolument. En fait, c'est l'un des principes fondamentaux du plan d'action national du sous-groupe de travail sur les questions urbaines, que je vous encourage à lire, car il y est question de financer des organisations dirigées par des Autochtones. C'est là que se trouvent les solutions. Trop souvent, ce sont des organisations non autochtones qui reçoivent le financement.

La dernière chose que j'ajouterais, c'est que l'expression « [qui tient] compte des distinctions » devrait s'appliquer indépendamment du lieu de résidence. Quel que soit l'endroit où vit une personne, elle devrait avoir accès au financement.

La présidente: Nous allons maintenant entamer notre troisième série. Nous revenons à des tours de six minutes, en commençant par Dominique Vien.

Madame Vien, vous avez la parole pour six minutes.

[Français]

Mme Dominique Vien (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis, PCC): Je vous remercie beaucoup, madame la présidente.

Je remercie également les invités.

Je suis à peu près certaine que tous mes collègues présents, particulièrement celles du Parti conservateur qui siègent avec moi à cet important comité, sont en faveur de la tolérance zéro pour ce qui est de la violence faite aux femmes et aux filles autochtones. Mes collègues l'ont dit et je vais le répéter également. Ce que je trouve dommage dans ce que je viens d'entendre et ce que j'ai aussi observé, c'est cette insensibilité que je ressens de la part de différents intervenants dans ce dossier.

Si je vous ai bien comprise, madame Varley, le secteur n'est pas le sel responsable. Si je vous ai mal comprise, dites-le-moi. Je vois cela comme une responsabilité partagée. Le secteur de l'industrie est concerné, tout comme les communautés, le gouvernement, les élus locaux, les bars et la police. Il s'agit, pour moi, d'une responsabilité partagée.

Ma question s'adresse à vous, madame Varley.

Si les autres témoins veulent ajouter leur grain de sel, je serai enchantée de les entendre.

Si vous pouviez rassembler aujourd'hui tous ces gens autour d'une table, qui ferait quoi et le ferait quand? Voilà la question à poser. Il faut se mettre au travail ensemble, car la responsabilité ne revient pas à un groupe en particulier.

Comment voyez-vous cette responsabilité partagée et quels sont les devoirs que vous donneriez à faire à chaque personne touchée par ce que vivent les femmes et les filles autochtones?

• (1640)

[Traduction]

Mme Leslie Varley: Je suppose que je commencerais ici par rappeler à tout le monde que les femmes autochtones sont aussi des êtres humains. Elles ont les mêmes droits de la personne que tous les autres Canadiens et Canadiennes, et toutes les lois sur la violence contre les femmes et les filles s'appliquent en ce qui les concerne.

Je demanderais aux services policiers de collaborer avec nous pour veiller à ce qu'ils respectent ces lois de sorte que les femmes autochtones puissent signaler les cas de violence en toute sécurité. Je demanderais aux secteurs des ressources d'élaborer une politique de tolérance zéro pour leurs travailleurs de sorte qu'en cas de violence, celle-ci soit dénoncée. Le système judiciaire ne devrait pas imposer aux femmes le fardeau de la preuve et les obliger à se victimiser en passant par le processus judiciaire. Il faut éliminer tout cela. S'il y a des rapports de violence de la part d'hommes travaillant dans le secteur, il faut les sortir de ce secteur et ne pas leur permettre de revenir.

Je demanderais au secteur des ressources de procéder à des vérifications approfondies des références et des antécédents des personnes qui travaillent dans les secteurs, afin que nous n'introduisions pas de dangereux prédateurs dans la collectivité comme c'est le cas actuellement.

Je demanderais aux collectivités, aux municipalités, aux conseils municipaux et aux communautés autochtones de collaborer et de travailler ensemble pour se demander ce qu'ils peuvent faire pour soutenir et protéger les femmes et les filles, et pour s'assurer que les femmes et les filles autochtones, en particulier, bénéficient du même degré de protection des droits de la personne que tous les autres Canadiens.

Que devons-nous mettre en place dans nos collectivités pour nous assurer que tous ces processus sont présents?

Madame Greig, vous avez peut-être quelque chose à ajouter à ce sujet.

[Français]

Mme Dominique Vien: Madame Greig, je ne sais pas si vous voulez ajouter quelque chose.

Tout cela me semble tellement simple. Il ne faut que du leadership. Il faut que quelqu'un demande à tous les responsables de se pencher sur la situation et de la regarder froidement avec l'envie de changer des choses.

Est-ce que ce genre de comité, si simple à mettre en place, existe là où il y a de l'industrie?

[Traduction]

Mme Debra Greig: Quelqu'un peut-il faire l'interprète pour moi, s'il vous plaît?

Mme Diane Redsky: S'ils ne le font pas maintenant, ils ne le font pas du tout. S'ils ne sont pas disposés à changer cela, il faut les forcer. Il faut trouver un moyen d'obliger l'industrie à travailler bien à l'avance avec les collectivités pour déterminer toutes les répercussions que sa présence aura sur l'ensemble de la collectivité, à tous les égards, et ensuite créer une table commune pour résoudre les problèmes de chacun.

[Français]

Mme Dominique Vien: Mesdames, croyez-vous que, dans le cadre des évaluations d'impact qui sont préconisées, on devrait évaluer une entreprise qui voudrait venir s'installer sous l'angle de la différenciation sexuelle et de la protection des femmes autochtones?

Est-ce que c'est une bonne idée, une bonne avenue? Est-ce que vous y croyez?

Ma question s'adresse à Mme Varley.

[Traduction]

Mme Leslie Varley: Je suis désolée. Vous voulez parler de l'histoire du groupe autochtone, de la terre, du peuple ou des antécédents de l'entreprise? Je ne suis pas sûre de comprendre votre question.

[Français]

Mme Dominique Vien: Dans l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues, on parle de la possibilité de faire des évaluations d'impact avant qu'un projet ne s'installe. Je vous le dis dans mes mots, car ce n'est pas nécessairement écrit ainsi.

On propose de faire des études d'impact, non seulement environnementales, mais aussi sur l'aspect socioéconomique et sur la présence des femmes. Il s'agirait de regarder un projet par la lorgnette de la protection des femmes et de la différenciation des sexes afin de voir quel genre d'impact un projet peut avoir sur les hommes, sur les femmes et sur les femmes autochtones.

Croyez-vous à cela?

[Traduction]

La présidente: Je vous donne environ 15 secondes pour répondre à cette question.

Mme Leslie Varley: Absolument, oui, je le fais.

Bien sûr, la protection des femmes autochtones et la protection de toutes les femmes et les filles sont à l'avantage de toute la société. Cela ne fera de mal à personne d'ajouter une protection supplémentaire pour nous. Cela va renforcer et améliorer la société.

• (1645)

La présidente: Merci beaucoup.

Mme Greig semble avoir des difficultés à obtenir l'interprétation. Pourrions-nous demander à quelqu'un des services informatiques de l'appeler pour régler ce problème?

Je sais que nous devons aussi voter ce soir et qu'il y a beaucoup de choses qui s'annoncent. Nous avons un vote à 17 h 45 et je ne veux pas retarder trop de choses.

Peut-être pouvons-nous passer à Mme Sudds pour ses six minutes, si vous voulez bien.

Madame Sudds, si vous avez quelque chose de précis à demander à Mme Greig, vous pourrez le faire pendant la dernière partie de vos six minutes. Je vous cède la parole.

Mme Jenna Sudds (Kanata—Carleton, Lib.): Merci beaucoup, madame la présidente.

Je remercie sincèrement les témoins qui se sont jointes à nous aujourd'hui. J'apprends beaucoup, pour être tout à fait franche. Je vous remercie beaucoup de l'expertise et des idées que vous partagez avec nous.

Je vais commencer par Mme Varley.

J'ai lu quelques articles sur les divers programmes de prévention que vous menez au sein de votre association des centres d'amitié. Évidemment, nous entendons aujourd'hui parler d'une tolérance zéro pour la violence contre les femmes de la part du secteur des ressources.

Je me demande si vous pouvez parler de certains des programmes de prévention que vous avez essayés. C'est une question à deux volets: quel en est l'impact et qu'est-ce que vous aimeriez faire d'autre ou que vous proposeriez qui soit fait?

Mme Leslie Varley: Nous avons eu de nombreux fonds pour des projets de mise au point de certaines capacités. Nous avons travaillé avec des jeunes autochtones, par exemple, pour leur apprendre à connaître leur corps et leur pouvoir sur leur propre corps et comment elles peuvent décider si et quand quelqu'un peut les toucher et comment. Nous avons passé un certain temps à faire cela, mais c'était dans le cadre du financement d'un projet et c'est terminé.

Nous avons effectué de nombreuses recherches sur le trafic sexuel des filles autochtones qui se trouvent parfois dans nos projets de logement ou dans nos quartiers pauvres et qui sont la cible des trafiquants. Nous avons travaillé avec ces femmes et ces filles pour essayer de leur apprendre à protéger leur corps et à se protéger elles-mêmes, et à obtenir de l'aide et des ressources.

Une compagnie de téléphone nous a très généreusement fait don de 1 000 téléphones avec capacité de conversation et texte pour que, si les femmes et les filles autochtones doivent faire de l'auto-stop pour se déplacer entre leur collectivité et une ville locale ou ailleurs, elles aient, on l'espère, une certaine sécurité. Parfois, cela fonctionne. Souvent, il y a des zones mortes. Il y a encore de très nombreuses zones mortes en Colombie-Britannique pour le service cellulaire, alors ce n'est pas toujours utile.

Récemment, nous avons commencé à mettre au point une certaine formation et la capacité pour les femmes autochtones de fournir des services de soutien contre la violence à l'endroit des femmes et des filles autochtones. En général, en Colombie-Britannique, si l'on appelle une ligne d'assistance téléphonique, on n'a pas un ou une Autochtone à l'autre bout du fil. L'un des domaines dans lesquels nous avons vraiment travaillé ces derniers temps est le développement de notre propre capacité de fournir des services par et pour les femmes et les filles autochtones.

• (1650)

Mme Jenna Sudds: C'est génial. Je vous remercie beaucoup. De toute évidence, c'est un travail incroyablement important.

Pour ma prochaine question, j'aimerais simplement poursuivre avec Mme Redsky.

Auparavant, une de mes collègues vous a posé une question sur la façon dont le gouvernement, les familles et les partenaires peuvent tous collaborer afin de mettre au point des solutions communautaires pour mieux soutenir les femmes et les filles autochtones. Je pense que votre réponse était, en quelque sorte, de forcer ou de mandater l'industrie de l'exploitation des ressources à travailler avec la collectivité de manière proactive.

C'était une déclaration très dure, et j'aimerais vraiment que vous nous en disiez plus. De quoi s'agirait-il pour que cela ait un impact réel?

Mme Diane Redsky: Merci de donner suite à cet aspect.

J'aimerais commencer par dire que la plupart des industries... Cela a été très rare. En fait, dans toute ma carrière, je n'ai entendu parler que d'une seule entreprise au Québec qui a fait un effort pour être proactive en ce qui concerne ses répercussions sur la collectivité, sur le plan social, sur l'environnement, et ainsi de suite. Cela m'en dit long. Pourquoi les autres ne le font-elles pas?

Je pense que c'est un problème de ressources. Cela finit par faire ponction sur les résultats financiers, car il faut investir des ressources, suffisamment d'argent, pour bien faire les choses. Je pense que nous devons rendre obligatoires les évaluations de l'impact environnemental, et je dirais qu'une évaluation de l'impact social devrait être ajoutée à cela, avec l'engagement total des collectivités environnantes, puis il devrait y avoir des ressources adéquates pour résoudre les problèmes et investir dans ces solutions, et elles devraient faire partie de tout ce qui est mandaté.

Meegwetch.

La présidente: Il vous reste 20 secondes.

Mme Jenna Sudds: C'est incroyable. Je pense que je vais m'arrêter là. J'aime beaucoup votre réponse complète et le travail extraordinaire que vous faites toutes. Je vous remercie.

La présidente: Merci beaucoup, madame Sudds.

Nous allons maintenant passer à Andréanne Larouche.

Madame Larouche, vous avez la parole pour six minutes.

[Français]

Mme Sylvie Bérubé: Madame la présidente...

[Traduction]

La présidente: Désolée, madame Bérubé.

[Français]

Mme Sylvie Bérubé: Il n'y a pas de problème.

Compte tenu de tout ce qu'on a entendu, il ne fait aucun doute qu'il doit y avoir une tolérance zéro, maintenant. On ne le répétera jamais assez.

Selon les témoins présentes aujourd'hui, quelles raisons pourraient encore expliquer cette violence envers les femmes autochtones et les femmes en général dans un contexte d'exploitation de ressources?

[Traduction]

Mme Leslie Varley: Je peux commencer.

Je pense qu'elle est toujours là parce que nous lui permettons encore de l'être. Nous permettons encore à l'industrie de l'exploitation des ressources d'utiliser les femmes et les filles autochtones sans avoir à rendre de comptes. C'est la seule et unique raison pour laquelle cela persiste, parce que nous n'avons pas mandaté et nous n'avons pas exigé de changement. Il est tout à fait possible, comme l'a souligné Diane Redsky, d'apporter ces changements.

Mme Ninu Kang: Madame Varley, si je peux poursuivre dans la même veine que vous, il faut aussi reconnaître que les dirigeants et les cadres intermédiaires de ces entreprises sont encore majoritairement des hommes blancs. Lorsqu'on essaie d'instituer des changements systémiques au sein de ces entreprises, sur le terrain, il n'y a personne dans ces domaines qui peut réellement contribuer à l'intelligence de l'expérience autochtone. En fait, ce que nous essayons vraiment de faire, c'est de mélanger de l'huile et de l'eau.

Je pense que cela doit être reconnu. À moins qu'il n'y ait un certain encouragement du leadership au sein de ces entreprises, il m'est très difficile d'imaginer à quoi ressemblerait le changement.

• (1655)

Mme Debra Greig: Si je peux continuer, la racine de tout est le Soi. Si une personne est de nature agressive, elle sera agressive de toutes sortes de manières.

À mon avis, toutes les sociétés d'exploitation des ressources devraient faire faire des évaluations par des psychologues, et que toutes les personnes qui vont y travailler fassent l'objet de telles évaluations. On peut ainsi éliminer la misogynie et la violence. On peut dépister toutes sortes de choses grâce à des évaluations psychologiques. Cela pourrait être fait et améliorerait les choses dans tous les domaines.

La racine de toute violence et de tout comportement agressif est le Soi. Si des personnalités immatures et non développées arrivent dans ces camps, il y aura tous les ravages, de la misogynie et de la violence. Si les personnes qui arrivent sont bien développées, elles vont traiter les autres avec respect. Il faut regarder qui arrive, et on peut voir qui arrive si l'on fait des évaluations psychologiques.

[Français]

Mme Sylvie Bérubé: Vous avez aussi parlé des changements nécessaires pour ce faire. Quelles mesures concrètes doivent être mises en place pour contrer ce phénomène de violence envers les femmes? Selon vous, qui doit les mettre en place?

[Traduction]

Mme Debra Greig: Le gouvernement doit disposer des ressources requises et confier aux responsables de l'exploitation des

ressources la responsabilité d'évaluer qui arrive dans ces camps et ces zones.

Le gouvernement doit également offrir des ressources pour amener les personnes à s'élever afin qu'elles soient autonomes. Si les personnes sont responsabilisées, elles ne seront pas des victimes. Tout est enraciné dans le Soi, et si l'on a des Soi bien développés partout, on aura un environnement harmonieux et respectueux. Si certaines parties de la population n'ont pas un Soi bien développé et sont immatures... Les personnes immatures ou violentes traitent mal les autres. Il faut cultiver l'épanouissement du Soi et le rendre sain partout.

Mme Ninu Kang: J'ajouterais une seule autre chose: en plus de considérer l'individu comme un problème, nous devons voir les choses comme un problème systémique. En plus de ce que j'ai dit précédemment, il est parfois plus facile de penser que ce sont des personnes individuelles qui sont mauvaises et que nous pourrions donc simplement les enlever et les mettre ailleurs. Si nous n'abordons pas le problème systémique...

Si vous pensez à qui peut faire quoi, ici, à Vancouver, si un promoteur immobilier construit un immeuble, il doit céder gratuitement à la communauté un certain nombre d'espaces. Comme l'ont dit Mme Greig et Mme Varley, il s'agit de mandater. Il s'agit de mettre en place une politique à l'échelon le plus haut niveau de notre gouvernement fédéral, qui stipule que lorsque ces sociétés s'installent dans une collectivité, elles doivent investir une partie de leur argent dans cette collectivité.

Je ne veux pas répéter ce qui a été dit au sujet de la coexploitation des ressources.

Mme Diane Redsky: J'aimerais dire deux petites choses. N'oublions pas qu'il existe des stéréotypes vraiment nuisibles sur les femmes autochtones et que nous sommes souvent ciblées. Ce n'est pas parce que nous avons une faible estime de nous-mêmes, c'est parce que nous sommes ciblées par des personnes qui ont l'intention de nous faire du mal.

Deuxièmement, les réponses se trouvent au niveau de la collectivité. Il est crucial d'investir de manière significative dans les organisations dirigées par des Autochtones et dans les collectivités autochtones, car c'est là que se trouvent les réponses.

Meegwetich.

La présidente: Vous avez 10 secondes.

Mme Leslie Varley: Je suis d'accord. Je tiens à dire que les femmes autochtones ont longtemps été ciblées, et que, dans l'ensemble, la société canadienne trouvait ça acceptable. Le gouvernement a une certaine responsabilité dans ce domaine et doit faire en sorte que les Canadiens comprennent que nous sommes aussi des êtres humains et que nous avons les mêmes droits que tous les autres Canadiens.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à Leah Gazan.

• (1700)

Mme Leah Gazan: Merci beaucoup.

Je crois que le débat sur la déshumanisation des femmes autochtones est vraiment essentiel ici. Bien des gens ne se rendent pas compte que les femmes autochtones, en temps réel, aujourd'hui, en vertu de la Loi sur les Indiens, non seulement n'ont pas les mêmes droits que les hommes, mais n'ont toujours pas les mêmes droits que les autres femmes. C'est pourquoi cette étude est si importante et pourquoi je suis si reconnaissante au Comité d'être ouvert à ces discussions vraiment difficiles.

Ma question s'adresse à Mme Kang ou à Mme Varley.

Vous avez parlé un peu de la sécurité des transports. J'ai été horrifiée lorsque les services de bus Greyhound ont été supprimés. La coalition pour les FFADA, dont votre organisation faisait partie, a signalé le besoin crucial de transports « sûrs, abordables et fiables » et a noté que leur absence entraînerait une augmentation de l'auto-stop, ce qui est en corrélation directe avec la crise actuelle des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées dans tout le pays.

Je ne peux que penser à la route des pleurs en Colombie-Britannique, d'où vous êtes originaire, et aux histoires tragiques et non résolues que nous avons entendues.

Pouvez-vous nous expliquer comment des moyens de transport sûrs, abordables et fiables pourraient contribuer à assurer la sécurité des femmes et des filles autochtones et des personnes 2SLGBTQ+ dans les régions rurales et éloignées où se déroulent fréquemment des projets d'exploitation des ressources?

Mme Leslie Varley: Je peux répondre à cette question.

J'ai grandi dans le Nord de la Colombie-Britannique, et même lorsque j'étais une fillette à l'école primaire et au début de l'école secondaire, si je me promenais dans ma petite ville, je me faisais draguer par des hommes plus âgés. Physiquement, les femmes autochtones sont toujours ciblées de cette manière et cela n'a pas changé dans ces petites villes du Nord. Aujourd'hui, l'un des meilleurs endroits où trouver des femmes autochtones est le long des autoroutes, où elles tentent de faire de l'auto-stop pour aller rendre visite à des amis ou aller chez le médecin, ou pour n'importe quelle autre raison.

Donc, oui, ces transports... Il n'y a pas que le bus Greyhound qui ferme, mais aussi d'autres secteurs qui fournissent des services. On ne peut monter dans le bus de la santé que si l'on a un problème de santé et il faut avoir une ordonnance; aussi, on ne peut se faire conduire en ville que si l'on vient d'une des collectivités autochtones, ou si l'on peut prouver que l'on va voir son médecin. C'est ridicule de voir que cet autobus roule à vide sur les autoroutes toute la journée et traverse nos collectivités parce que les gens n'ont pas les documents nécessaires pour le prendre.

Oui, cela pourrait être mieux coordonné et mieux organisé pour nos gens.

Les centres d'amitié essaient d'assurer de petits trajets entre les centres. Nous avons quelques bus et voitures là-bas, et nous essayons de fournir des téléphones portables pour rendre la situation plus sûre pour les femmes qui, en fait, doivent faire de l'auto-stop.

Ce n'est pas sûr et nous devons créer plus de sécurité. Nous apprécions ce genre de sécurité en ville. Je peux sauter dans un bus à tout moment et aller à peu près où je veux dans un rayon de 80 km, mais dans le Nord, ce n'est pas possible et ce n'est pas sûr du tout.

Mme Leah Gazan: Diriez-vous que le fait d'assurer le transport sauverait effectivement des vies? Oui ou non.

Mme Leslie Varley: Oui.

Mme Leah Gazan: Merci beaucoup.

J'aimerais maintenant passer à Mme Diane Redsky.

Une partie de cette étude, et c'est certainement lié à nos notes, concerne l'impact de Manitoba Hydro et de l'exploitation des ressources sur les femmes et les filles autochtones du Nord du Manitoba.

Je sais que vous en avez parlé. Pouvez-vous nous parler très brièvement de MKO et de certains des résultats de recherche et des recommandations visant l'amélioration de la sécurité des femmes, des filles et des personnes bispirituelles qui vivent dans le Nord du Manitoba?

Mme Diane Redsky: Oui, je le peux. Très brièvement, c'est une voix très importante. C'est la voix de MKO. Cette organisation dirige vraiment cette question depuis que la Commission de protection de l'environnement du Manitoba a publié son rapport en 2018, qui est d'une importance capitale.

Je suis consciente — et me place certainement aux côtés de MKO — de sa demande d'une enquête publique dont l'objectif est de traiter toutes les répercussions que le fait de documenter l'horrible réalité des femmes et des filles autochtones a fait ressortir en ce qui concerne de nombreux projets d'exploitation des ressources, et en particulier, le rapport de Manitoba Hydro.

Il est extrêmement important dorénavant de les soutenir, de faire une enquête approfondie, comme vous le faites ici. Nous devons vraiment aller au fond des problèmes. Surtout, comment pouvons-nous prévenir cela, et comment pouvons-nous soutenir les relations qui existent?

Il est vraiment important que, dans notre société, l'industrie, le gouvernement et les collectivités travaillent la main dans la main pour veiller à ce qu'ils travaillent tous à assurer la sécurité publique, et en particulier à la sécurité des femmes et des filles autochtones dans tout ce qu'elles font.

• (1705)

La présidente: Merci beaucoup.

Nous revenons maintenant à des tours de cinq minutes, puis de deux minutes et demie.

Je vais commencer par Shelby Kramp-Neuman, pour cinq minutes.

Mme Michelle Ferreri: Mme Kramp-Neuman m'a cédé son temps.

Tout ceci a présenté de nombreuses solutions pendant que nous faisons le tour de la table, et j'écoute chacune d'entre vous.

Madame Redsky, je me demande s'il existe des statistiques sur les hommes ayant de l'argent qui sont de passage.

Mme Diane Redsky: Cela correspondrait assez bien au secteur industriel. Ce serait ma réponse.

Mme Michelle Ferreri: Bien, c'est logique.

Je veux revenir à Mme Greig, parce que nous parlions d'autorégulation, et je me suis beaucoup alignée sur ce que vous disiez à ce sujet. C'est en quelque sorte la clé pour l'élimination d'un grand nombre de traumatismes systémiques et des tendances de nos actions. Cela m'intéresse aussi beaucoup. Quelles sont ces solutions, selon vous?

Je vous ai interrogée sur la vérité et la réconciliation. Je vais revenir à une autre recommandation, et j'ai le sentiment que vous allez dire la même chose. C'est sous la rubrique « Éducation »:

7. Nous demandons au gouvernement fédéral d'élaborer, de concert avec les groupes autochtones, une stratégie conjointe pour combler les écarts en matière d'éducation et d'emploi entre les Canadiens autochtones et les Canadiens non autochtones.

Avez-vous l'impression que le gouvernement fédéral fait cela?

Mme Debra Greig: Non. Il essaie peut-être, mais il n'est pas très bon dans ce domaine. C'est un énorme problème. C'est un système de programmation, et ce programme ne correspond pas au programme autochtone. Le programme naturel autochtone est auto-suffisant, vibrant, équilibré, harmonieux et équilibré. Le système gouvernemental prêche autre chose, et endoctrine les gens avec autre chose. Il endoctrine un conflit de conscience. C'est très mal, en ce qui me concerne. C'est un autre signe de colonialisme.

L'ensemble du système d'éducation doit être sensibilisé. Il doit tirer des leçons du mode de vie, de la spiritualité et de la mentalité des peuples autochtones, et il ne le fait pas. C'est bafoué et minimisé, parce que [*Inaudible*].

Mme Michelle Ferreri: Je suis d'accord avec vous.

Cela nous ramène aux recommandations de Mme Redsky sur la question holistique... Je vais revenir sur ce dont j'ai été témoin la semaine dernière. C'était très opportun pour moi, étant en Alberta et assise à une réunion de la chambre de commerce où nous parlions d'emploi, du secteur du tourisme et des pipelines.

Nous avons cette magnifique cheffe extraordinaire. C'était la première fois qu'elle était invitée à la table, et une chose étonnante s'est produite. La ville n'avait pas vu le fait que ses problèmes de logement étaient mis à rude épreuve par les travailleurs du pipeline. De nombreux Autochtones des premières nations y travaillaient, et elle a dit: « Eh bien, nous injectons de l'argent dans votre économie. » Jusqu'à ce que la ville s'assoie à la table, elle ignorait le stress qui avait été créé. Les deux parties voulaient récolter les avantages de l'exploitation des ressources et de la réconciliation économique, et elles en étaient toutes deux satisfaites.

Est-ce que tout le monde dans ce groupe de témoins est d'accord pour dire que nous avons besoin de l'exploitation des ressources et de la réconciliation économique? Y a-t-il un grand « mais » après ça? Pouvons-nous convenir que nous avons tous besoin de l'exploitation des ressources pour injecter de l'argent dans notre économie?

● (1710)

Mme Leslie Varley: Oui.

Mme Diane Redsky: Oui.

Mme Ninu Kang: Oui.

Mme Debra Greig: Oui.

Mme Michelle Ferreri: Je pense qu'entre en jeu maintenant le « mais » de la mise en oeuvre de la façon dont tout cela peut fonctionner pour de meilleurs avantages. Je vais demander si certaines de ces choses pourraient fonctionner.

L'un des grands problèmes... Je tiens à souligner ce que ma collègue du NPD a dit. Il est important de reconnaître que nous ne serions pas dans cette situation si ce n'était de la colonisation. Prenons quelques instants pour reconnaître que nous sommes ici à cause de cela. Nous sommes ici maintenant, alors qu'allons-nous faire? Je veux qu'il soit consigné dans le compte rendu que nous le reconnaissons.

« Pour les Autochtones, par les Autochtones » est un mandat très conservateur. Quand j'ai vu cette table de la chambre de commerce... Tout d'un coup, à la fin, ils avaient trouvé des solutions étonnantes. Je crois beaucoup à l'incitation. Qu'en est-il de l'incitation...

La présidente: Vous avez manqué de temps. J'en suis désolée.

Nous passons maintenant à Mme Anita Vandenberg pour cinq minutes.

Mme Anita Vandenberg (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.): Merci beaucoup.

Je tiens vraiment à remercier nos témoins d'aujourd'hui pour les recommandations très éclairantes et très solides qu'elles nous ont présentées.

J'aimerais m'attarder un peu sur ce que je commence à entendre, je crois, et qui concerne vraiment l'impunité. Cela nous ramène à certaines des choses que vous avez dites. Madame Varley, vous avez utilisé une expression vraiment très alarmante: « dommage collatéral accepté ». Les femmes et les filles autochtones sont des dommages collatéraux acceptés.

Madame Redsky, vous avez décrit les stéréotypes et la présomption que les femmes autochtones feraient n'importe quoi pour de l'argent. Il y a la drague dont a parlé Mme Varley. Madame Greig, vous avez parlé de déresponsabilisation et du fait que les femmes autochtones sont dans un état d'apathie — et c'est intéressant que vous ayez utilisé le terme « apathie ». Il est vraiment difficile pour les législateurs d'essayer de mettre au point des programmes ou des modèles de financement qui puissent s'attaquer à ce genre de notions historiques, coloniales et sociétales très profondément ancrées qui, dans bien des cas, sont probablement même inconscientes. Elles se perpétuent et sont intériorisées, mais elles se perpétuent aussi lorsque les femmes sont traitées comme des objets.

Il y a beaucoup d'argent dans le budget. Dans le dernier budget, il y avait quelque 860 millions de dollars pour la sécurité dans les collectivités autochtones. Nous avons de l'argent dans ce budget, avec 500 millions de dollars et plus pour lutter contre la violence sexiste, mais ce que j'entends de vous, c'est que les ressources ne sont pas là ou, quand elles le sont, elles ne sont pas cogérées et mises au point avec la contribution des femmes qui sont touchées.

Pouvez-vous nous donner des conseils? Que pouvons-nous faire, en particulier en tant que comité formulant des recommandations, qui nous permettra, en tant que législateurs et gouvernement, de fournir les ressources qui pourraient ensuite être utilisées pour lutter contre l'impunité accablante avec laquelle les hommes de passage et les autres dont vous parlez s'en tirent?

J'aimerais que chacune d'entre vous réponde, mais je vais commencer par Mme Redsky.

Mme Diane Redsky: Premièrement, les solutions concernant... tout ce qui a été fait tout au long de l'enquête nationale — les voies d'accès, ainsi que les principes de changement —, il faut vraiment lire et regarder à travers cette lentille, car il s'agit d'une approche holistique et interconnectée qui va sans aucun doute changer les choses.

C'est d'une importance cruciale, et cela pourrait être une décision politique de ce gouvernement. Si vous financez des initiatives dirigées par des Autochtones, financez les organisations dirigées par des Autochtones qui accompagnent ces initiatives dirigées par des Autochtones. Trop souvent, ce ne sont pas les organisations autochtones qui reçoivent les fonds pour nous aider, donc cela n'avance les choses qu'à moitié.

Les solutions ont toujours été là. Elles ont juste besoin d'être soutenues pour aider à la réussite de ces initiatives.

• (1715)

Mme Anita Vandenbeld: Je vous remercie. J'ai entendu votre remarque précédente sur le financement à long terme également.

Madame Varley, allez-y, s'il vous plaît.

Mme Leslie Varley: Je suis d'accord avec ce que Mme Redsky a dit.

Je voudrais simplement insister sur le fait qu'il faut fournir des ressources aux femmes et aux filles autochtones et nous laisser décider de la façon dont nous allons utiliser ce financement pour nous protéger, nous soutenir et nous offrir les bons services. Cela peut varier d'une province à l'autre et d'une collectivité à l'autre.

C'est très important. L'approche unique de la violence contre les femmes à l'échelle nationale ne sera pas efficace pour nous. Nous devons œuvrer au sein de nos propres cultures, dans nos propres collectivités, pour comprendre ce que cela va donner pour nous et comment nous allons nous soutenir.

Mme Anita Vandenbeld: Je vous remercie.

Je pense aussi à l'impunité et à ce que nous pourrions faire pour assurer la responsabilisation des gens. Je ne sais pas, madame Greig, si vous voulez intervenir sur cette question.

Mme Debra Greig: Je suis tout à fait d'accord avec les deux témoins précédents. En ce qui concerne l'impunité, les exploitants de ressources doivent s'engager à investir dans les collectivités. Les exploitants de ressources doivent être tenus responsables des retombées de l'exploitation des ressources, où qu'ils aillent, constamment, et cela doit être réglementé, mis en oeuvre et des sanctions doivent être prises.

La présidente: Merci beaucoup.

Je signale simplement que la sonnerie retentit maintenant. Nous avons presque terminé le quatrième tour. Si nous voulons le terminer, j'aurais besoin du consentement du Comité pour la continuation de notre quatrième tour, afin que nous puissions le faire. Ce quatrième tour devrait durer encore 15 minutes. J'ai besoin de l'approbation de tout le monde pour cela.

D'accord. Comme il n'y a pas de contre, nous allons poursuivre ce tour de questions.

Je vais maintenant passer la parole à Sylvie Bérubé, puis à Leah Gazan et enfin à Michelle Ferreri. Ensuite, il y a un autre tour de cinq minutes pour les libéraux.

Madame Bérubé, vous avez deux minutes et demie. Allez-y.

[Français]

Mme Sylvie Bérubé: Merci, madame la présidente.

Je m'adresse aux témoins.

Vous avez parlé des industries qui exploitent les ressources dans leur région. Je voudrais savoir si celles-ci ne devraient pas également avoir le devoir de mettre en place des mesures internes et externes afin de contrecarrer les actes de violence.

Y a-t-il des choses qui sont faites ou qui devraient être faites à ce sujet?

[Traduction]

Mme Leslie Varley: Je peux commencer.

Oui, je pense que nous devons mettre en place des mesures dans le cas de tous les projets d'exploitation ou d'extraction de ressources. Quelqu'un a parlé de mesures incitatives. Nous pouvons encourager ces industries en leur demandant de verser 10 % à l'avance, et de récupérer cet argent si elles nettoient l'environnement et ne maltraitent pas les femmes et les filles autochtones. Ce serait une excellente incitation, je pense, et nous verrions un changement de comportement immédiat.

Mme Debra Greig: Je suis tout à fait d'accord avec Mme Varley dans ce qu'elle a dit.

[Français]

Mme Sylvie Bérubé: Il y a un problème d'accès aux ressources d'aide pour les femmes victimes de violence, notamment parce que plusieurs communautés autochtones sont éloignées ou en milieu rural.

Quels sont les besoins de ces communautés, selon vous?

[Traduction]

Mme Ninu Kang: Je crois que Mme Varley a parlé de certains de ces points plus tôt.

Madame Varley, vous avez parlé du logement. Vous avez parlé du transport. Je ne sais pas si vous voulez parler de certains des éléments ruraux en plus de cela.

• (1720)

Mme Leslie Varley: Oui, bien sûr.

Dans nos collectivités rurales du Nord-Ouest et du Nord-Est, nous avons vraiment du mal à embaucher des professionnels, qui-que possède le titre de travailleuse sociale ou de psychologue. De plus, ces titres permettent-ils vraiment de travailler efficacement avec les familles autochtones? C'est quelque chose que nous essayons de faire — acquérir cette capacité —, mais nous n'en avons pas beaucoup. Nous n'avons pas d'antécédents en matière de financement durable des capacités pour nous permettre de perfectionner cette capacité au fil du temps. C'est une chose sur laquelle nous devons absolument commencer à travailler.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant la parole à Mme Gazan.

Madame Gazan, vous avez deux minutes et demie.

Mme Leah Gazan: Merci, madame la présidente.

Je tiens à préciser qu'aucun financement supplémentaire n'a été attribué dans le budget au programme pour les MMIWG2S.

J'ai une question pour toutes les témoins. Diriez-vous que c'est un faux choix que de forcer les femmes, les filles et les personnes bispirituelles autochtones à choisir entre la réconciliation économique et la sécurité contre la violence et l'exploitation? Oui ou non, madame Redsky.

Mme Diane Redsky: Je suis désolée, je veux m'assurer que je comprends bien la question.

Mme Leah Gazan: Est-ce que c'est un faux choix, comme si ce n'était pas vraiment un choix de dire que vous devez choisir entre votre sécurité et la réconciliation économique?

Mme Diane Redsky: Oui.

Mme Leah Gazan: Est-ce que c'est un oui ou un non?

Mme Diane Redsky: Oui.

Mme Leslie Varley: Oui.

Mme Ninu Kang: Oui.

Mme Debra Greig: Oui.

Mme Leah Gazan: D'accord.

Pour aller plus loin, madame Kang, en vous fondant sur l'initiative « More Than Bystander » de votre organisation pour les lieux de travail de l'industrie de l'exploitation des ressources, pouvez-vous nous en dire plus sur la façon dont les programmes font participer les travailleurs de l'industrie, en travaillant avec eux pour lutter contre la violence?

Mme Ninu Kang: Lorsque nous pensons à engager les hommes par le truchement de l'initiative « Be More Than a Bystander », nous cibons vraiment les dirigeants. Nous leur demandons et les mettons au défi d'instituer des politiques qui vont obliger leurs employés à rendre des comptes, et des procédures qui permettront d'enquêter correctement toute plainte déposée. En outre, nous ne nous contentons pas de considérer le problème sous l'angle du genre et de la violence à l'égard des femmes. Nous voyons les recoupements avec la discrimination et le racisme qui touchent également les travailleurs autochtones et d'autres travailleurs marginalisés.

Le programme « Be More Than a Bystander » est un programme simple qui consiste à se dresser... mais lorsque nous nous adressons aux dirigeants, nous cherchons à savoir s'ils ont la volonté de créer un changement. S'il n'y a pas de volonté, si nous ne voyons pas que les dirigeants sont prêts, ou s'ils nous font simplement venir parce qu'il y a eu des incidents et qu'ils veulent en faire un exercice de relations publiques, nous ne travaillons pas avec ces entreprises.

La présidente: Merci beaucoup.

Je regarde l'heure. Je vais réduire votre temps à quatre minutes.

Madame Ferreri, vous avez quatre minutes.

Mme Michelle Ferreri: Merci beaucoup, madame la présidente.

Je suis curieuse de savoir si les quatre témoins ont lu le livre *If I Go Missing* et si elles le recommanderaient. En regardant Mme Redsky, je vois qu'il s'agit peut-être d'un ouvrage éducatif adapté à l'âge.

Vous travaillez dans le domaine de la formation des jeunes, tout comme Mme Greig et Mme Varley.

Madame Varley, connaissez-vous le livre *If I Go Missing*?

Mme Leslie Varley: J'en ai entendu parler, mais je ne l'ai pas lu.

Mme Ninu Kang: Je ne l'ai pas lu.

Mme Diane Redsky: Je ne connais pas le livre, mais je connais certainement l'expression. Beaucoup de femmes autochtones y réfléchissent, moi y compris.

Mme Debra Greig: Je n'ai pas non plus lu le livre, mais j'en ai entendu beaucoup parler.

Mme Michelle Ferreri: J'aimerais beaucoup que tous les membres de ce comité et les témoins d'aujourd'hui le lisent.

Pour ce qui est des solutions, j'aimerais aller au cœur du problème. L'un des aspects qui ont été évoqués est le transport et l'établissement de normes pour ces entreprises.

Madame Redsky, seriez-vous prête à encourager ces entreprises à réinvestir dans la collectivité, par exemple dans le transport?

• (1725)

Mme Diane Redsky: Je pense que cela devrait faire partie de leur responsabilité sociale d'entreprise de faire ces investissements, étant donné qu'elles profitent de l'industrie dans laquelle elles travaillent. J'aurais aimé qu'elles le fassent d'elles-mêmes, mais à défaut, nous devons trouver la façon de les aider à y parvenir. Je ne crois pas que l'incitation est toute la solution, car elle serait motivée par les mauvaises raisons. J'aimerais croire qu'elles pourraient être motivées par les bonnes raisons, parce qu'elles se soucient vraiment, sincèrement, de la sécurité et de la protection des femmes et des filles autochtones.

Mme Michelle Ferreri: D'accord.

Pour revenir à ce que j'ai dit à propos de « pour les Autochtones, par les Autochtones », madame Greig, en ce qui concerne la participation des femmes autochtones en particulier, en leur offrant un siège à la table lorsqu'une société entreprend l'exploitation des ressources dans une collectivité, et peut-être en leur offrant des emplois ou d'autres choses, pensez-vous que cela fonctionnerait?

Mme Debra Greig: Oui. Ce serait un pas dans la bonne direction.

Mme Michelle Ferreri: Voulez-vous nous en dire un peu plus sur la forme dont on s'y prendrait, si vous étiez responsable, pour établir un lien entre l'exploitation des ressources et les communautés autochtones, et les femmes en particulier?

Mme Debra Greig: Je crois que dans toutes les communautés autochtones où il existe des groupes de femmes, il faudrait informer ces groupes qu'une telle initiative aura lieu, et ensuite les consulter sur qui devrait siéger à la table. Je pense que dans les communautés rurales en particulier, il y a des organisations autochtones, dont beaucoup s'occupent des femmes. Tous ces groupes de femmes devraient déterminer entre eux l'identité des autres intervenants à la table.

Mme Michelle Ferreri: Merci beaucoup.

Dans l'ensemble, recommandez-vous une mesure en ce sens?

Madame Redsky, je sais que vous avez dit qu'il n'y avait pas de statistiques précises, et qu'essentiellement seules les entreprises s'étaient avancées. D'après vous, serait-il utile que le gouvernement investisse dans la collecte de statistiques sur les travailleurs migrants qui usent de violence envers les femmes autochtones?

La présidente: Nous avons dépassé notre temps de cinq secondes, alors je vous invite à répondre par oui ou par non.

Mme Diane Redsky: Non.

Mme Ninu Kang: Je ne pense pas qu'il soit utile d'investir là-dedans. Nous connaissons la situation; nous avons déjà ces données.

Mme Leslie Varley: Non.

La présidente: Merci beaucoup.

Je vais maintenant passer la parole à Mme Sonia Sidhu.

Madame Sidhu, vous avez maintenant la parole pour quatre minutes.

Mme Sonia Sidhu (Brampton-Sud, Lib.): Merci, madame la présidente.

Merci à toutes les témoins, merci du fond du cœur pour le travail que vous accomplissez dans votre milieu.

Vous avez évoqué le manque de services dans les communautés éloignées, y compris en mode virtuel, car de nombreuses personnes ayant besoin de services n'ont pas accès à un ordinateur. Que recommandez-vous pour faciliter les communications entre le gouvernement et la population des communautés? Quels programmes recommandez-vous, et quels types de services?

Ma question s'adresse à Mme Greig, après quoi Mme Redsky pourra peut-être répondre.

Mme Debra Greig: Merci.

Effectivement, les collectivités rurales sont très mal loties en matière technologique. Souvent, l'Internet n'y fonctionne pas de toute façon. La situation est vraiment difficile. D'après moi, le gouvernement doit investir pour mettre à la disposition de ces collectivités des professionnels agréés qui s'y rendraient pour fournir des services. Il faudrait également former le personnel de soutien dans les communautés pour qu'il puisse venir en aide aux personnes qui s'emploient à faire progresser tous les enjeux ici abordés.

De plus, ce financement public doit être pérenne et non ponctuel.

Mme Sonia Sidhu: Allez-y, madame Redsky.

Mme Diane Redsky: Oui. En plus de tout cela, je veux souligner encore et encore que ce qui est vraiment important, c'est un financement équitable. Comme Winnipeg est située dans le Sud, je ne peux pas trop me prononcer, mais nos amis du Nord déplorent constamment l'inégalité du financement. Les coûts de mise en œuvre d'un programme ne sont pas les mêmes à Winnipeg par rapport au nord du Manitoba ou à n'importe où ailleurs dans le Nord.

Nous devons vraiment nous assurer d'examiner sous l'angle de l'équité les ressources financières et autres allouées au Nord. À mon avis, nous avons simplement pris l'habitude de ne pas le faire. Il faut vraiment commencer à envisager des modèles de financement équitables qui permettront d'allouer des ressources suffisantes.

• (1730)

Mme Sonia Sidhu: Merci.

La santé mentale est également un enjeu très important. Souvent, on recourt à des outils distants et virtuels pour certaines personnes. Comment pouvons-nous offrir des services de santé mentale de bonne qualité aux secteurs les plus éloignés et nordiques? Avez-vous des programmes particuliers?

Mme Diane Redsky: Partout au pays, chaque communauté a ses propres forces et ses propres solutions efficaces. Mon premier réflexe est toujours de me tourner d'abord vers les femmes et la communauté. On commence par là et l'on élargit ensuite notre action, parce que ce sont les femmes et les membres de la communauté qui sont au courant de ce qui se passe et des solutions possibles, et il faut vraiment les aider à concrétiser ces solutions.

Mme Sonia Sidhu: Madame Greig, voudriez-vous ajouter quelque chose?

Mme Debra Greig: Services aux Autochtones Canada finance effectivement des services de santé mentale un peu partout dans le Nord. Au Yukon, il y a également des services de santé non assurés. Le processus pour y accéder est un peu fastidieux, mais cela permet d'obtenir des ressources, et il y a des services pour les secteurs éloignés, ce qui est très important. Tout cela est précieux. Ça ne suffit pas, mais ça contribue grandement à faire bouger les choses dans la bonne direction, parce que tout le monde, surtout en milieu rural, a besoin de savoir qu'il bénéficie d'un quelconque soutien. Il faut financer davantage les programmes de traitement, pour que les gens qui en ont besoin puissent faire traiter adéquatement leurs dépendances.

La présidente: Madame Sidhu, 10 secondes encore.

Mme Sonia Sidhu: La raison pour laquelle je pose cette question, c'est qu'il existe des programmes et des outils fédéraux comme Espace mieux-être Canada, mais on sait qu'il faut d'abord envisager la solution qui vient de la base.

Selon vous, est-ce que le modèle de soins virtuels peut être utilisé dans les régions éloignées et nordiques?

La présidente: Excellente question Mme Sidhu, mais le temps est déjà écoulé. Je laisserai tout le monde y réfléchir. Si vous souhaitez y répondre, je vous demande d'écrire à notre greffier.

Alors merci beaucoup à tout le monde d'être resté. J'espère que ce nouveau format a plu à tout le monde.

Au nom du Comité de la condition féminine, j'aimerais vraiment remercier toutes les personnes qui ont témoigné aujourd'hui.

On se revoit vendredi après-midi.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>